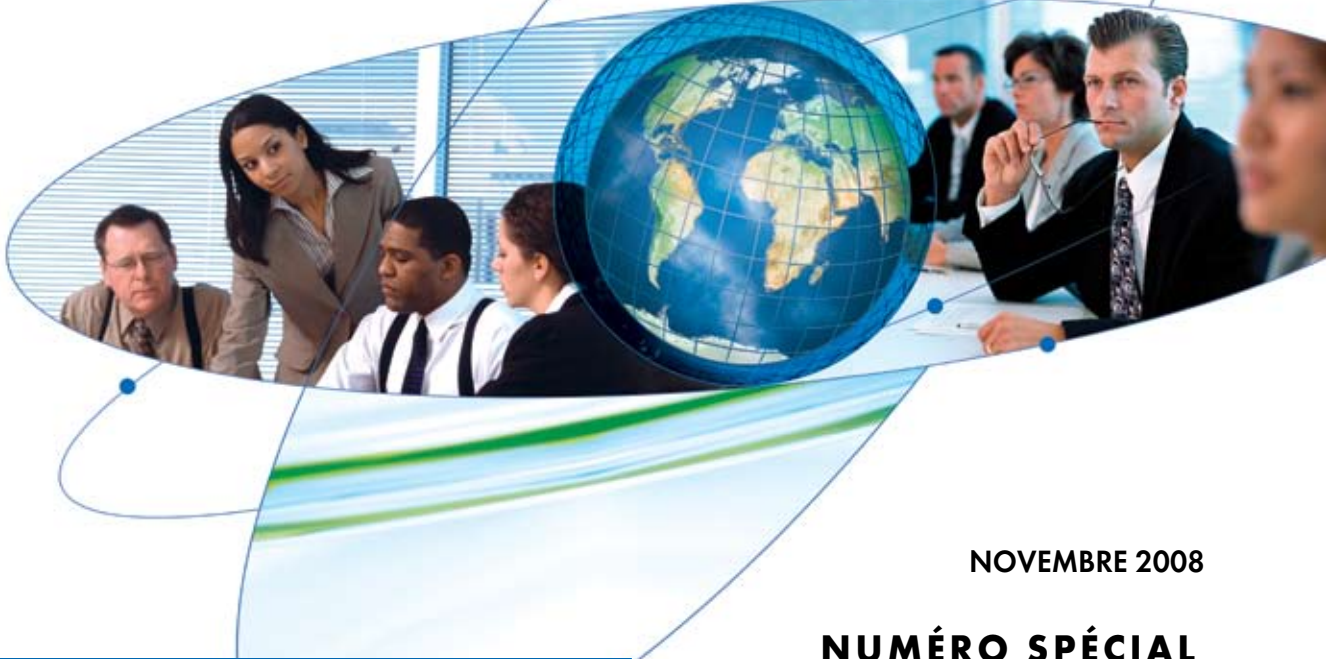


# RÉSEAU DE VEILLE INTÉGRÉE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES



NOVEMBRE 2008

NUMÉRO SPÉCIAL

## PRÉPARER L'AVENIR

### MOT DE L'ÉDITEUR

#### Chères lectrices, chers lecteurs,

Le 26 novembre 2008, le RVIPP tenait, à Espaces Dalhousie, au port de Québec, un colloque sur le thème « Le Québec en prospective – Préparer l'avenir ».

Six conférenciers sont venus partager leur point de vue sur différents sujets : les stratégies à employer par les entreprises québécoises pour faire face aux pays émergents et mieux tirer avantage de la mondialisation; l'évolution du système d'éducation pour préparer les jeunes aux immenses défis que le Québec aura à affronter; les valeurs des jeunes et leur participation au progrès de la société québécoise; les enjeux et les tendances en matière de culture; l'impact socioéconomique des changements climatiques sur les populations du nord du Québec, ainsi que le portrait des différentes solutions pour réduire notre dépendance au pétrole et au gaz naturel.

Ce numéro spécial de *Prospective* présente la vision des conférenciers sur ce que nous réserve l'avenir. Il propose également une sélection des documents produits par les veilleurs et veilleuses associés du Réseau en rapport avec les sujets traités par les conférenciers. L'information qu'on y trouve constitue une riche contribution à l'amélioration de la gouvernance.

Bonne lecture!

*Guy Laflamme*



# DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES ENTREPRISES : COMMENT FAIRE FACE AUX PAYS ÉMERGENTS ET MIEUX **TIRER AVANTAGE** DE LA MONDIALISATION?

*Zhan Su, professeur de stratégie et de  
management international, Université Laval*

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le monde a connu de profonds bouleversements politiques, économiques et sociaux. L'effondrement des économies de type stalinien, la généralisation des idées de la libre entreprise, l'essor des technologies de l'information et de la communication, l'intensification des échanges entre pays, l'émergence de nouveaux marchés et de nouveaux acteurs économiques sont parmi les facteurs qui expliquent les changements majeurs que vivent aujourd'hui nos entreprises sur l'échiquier international.

Face au mouvement de la mondialisation, faut-il prendre le train en marche ou rester sur le quai? Voilà un choix crucial qui s'impose aux entreprises canadiennes et québécoises et, en fait, à tous les citoyens.

## **1. La mondialisation n'est pas coupable**

« Mondialisation », « globalisation », « internationalisation » sont tous des termes qui tentent d'isoler les traits saillants d'évolutions complexes et contradictoires du monde d'aujourd'hui. Au-delà des mots, la mondialisation désigne avant tout une nouvelle configuration qui marque une rupture par rapport aux étapes précédentes de l'économie internationale. En effet, sur le plan international, on assiste à une forte mutation des conditions de production, de compétition et d'interdépendance. Bien que le temps des nations soit loin d'être terminé, le vieux régime international, qui était caractérisé par la souveraineté

des États définissant leurs politiques monétaires et douanières, cède sa place à un ordre global diffus où les relations entre les États s'estompent, dans une certaine mesure, au profit de connexions entre des économies régionales éloignées, reliées entre elles par des échanges complexes composés de compétition et de coopération. À cet égard, deux phénomènes sont à observer : celui de l'internationalisation de l'activité économique, dans un monde de plus en plus dépourvu de frontières, au point que certains n'hésitent pas à annoncer une prochaine disparition de l'État souverain classique, et le second, celui de l'intensification de la croissance économique d'un certain nombre de pays, reconnus comme les moteurs de la prospérité mondiale, et qui donne lieu à une recomposition de la hiérarchie des espaces productifs (Ohmae, 1996).

Phénomène inédit, la mondialisation est certes loin d'être comprise de la même façon par tous et sa réalisation ne peut donc pas se faire sans heurts (Michel et Su, 1998). Tantôt, la mondialisation est considérée comme responsable de toutes les difficultés intérieures, particulièrement du chômage, tantôt, au contraire, elle représente la seule issue nous permettant de revenir à une croissance porteuse d'emploi et de bien-être.

D'accord avec Paul Krugman (2000), nouveau lauréat du prix Nobel d'économie, nous considérons que « la mondialisation n'est pas coupable ». En fait, selon le FMI, la mondialisation signifie « l'interdépendance de l'économie croissante des pays du monde via le volume et la variété croissante des transactions frontalières en marchandises et en services, de mouvements de capitaux internationaux libres, et de diffusion plus rapide et plus répandue de la technologie ». Près de 300 ans plus tôt, deux illustres économistes, Adam Smith et David Ricardo, prônaient déjà les échanges entre pays, selon eux, responsables d'une situation de « gagnant-gagnant », sous certaines conditions. Les deux guerres mondiales ainsi que la bipolarisation de la planète au cours de la guerre froide du siècle dernier avaient considérablement contracté le commerce mondial. Aujourd'hui, la situation est plus que jamais favorable au rapprochement entre pays et à l'exploitation de leurs différences, donc des atouts de chacun.

Ainsi, dans le contexte de la mondialisation, les entreprises, quelle que soit leur taille, se trouvent confrontées à de nouvelles interrogations tant en ce qui concerne les perspectives que les menaces. Elles peuvent désormais difficilement envisager leur développement, si elles ne s'inscrivent pas dans une logique qui place la dimension internationale au cœur même de leur réflexion stratégique, si nécessaire. En effet, la globalisation du marché et des opérations économiques devient une dimension incontournable d'une forte majorité d'entreprises, les obligeant à sortir du cadre local ou national dans lequel elles s'étaient, jusqu'à présent, développées.

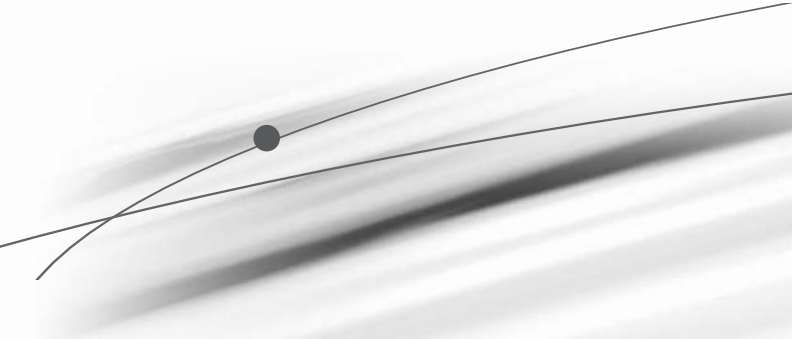
## **2. L'émergence de nouveaux acteurs économiques : source de bouleversements, mais surtout de perspectives**

Avec la montée en puissance de CHINDIA (Chine et Inde), de BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), de VISTA (Vietnam, Indonésie, Afrique du Sud, Turquie et Argentine) et de tant d'autres pays émergents, la mondialisation ne signifie pas uniquement la globalisation du marché et des opérations économiques, elle signifie également la globalisation de la compétition.

À cet égard, le cas des pays asiatiques émergents est très illustratif. Avec des taux de croissance records et soutenus réalisés au cours des dernières années, les experts s'accordent pour dire de façon unanime que leur émergence semble incontestable et inévitable, et qu'elle devrait se poursuivre. Une étude de Goldman Sachs (2003) indique que le PIB de la Chine devrait dépasser celui de l'Allemagne d'ici à 2008, celui du Japon en 2015 et celui des États-Unis en 2040. De même, celui de l'Inde devrait devancer celui de la France en 2020 et celui de l'Allemagne en 2028. Par ailleurs, il ressort d'une étude de la Banque mondiale que, si l'on tient compte du pouvoir d'achat réel de chaque pays, d'ici à 2020, sept des dix plus grandes puissances économiques mondiales seront asiatiques, dont la Chine, l'Inde et le Japon, mais aussi l'Indonésie, la Corée, la Thaïlande ou bien encore Taiwan (Le Robert, 2005).

Sans précédent dans l'histoire, cette émergence simultanée de nombreux pays d'un même continent crée une situation tout à fait inédite. Le réveil du continent asiatique amène avec lui de multiples bouleversements aux conséquences majeures pour le développement mondial. Usine mondiale, office mondial, centre industriel mondial ou bien encore laboratoire mondial sont autant de termes actuellement utilisés pour désigner les pays émergents asiatiques. Loin de leur positionnement d'il y a quelques années, ces derniers ont su rapidement se créer une place de choix sur la scène internationale, chacun avec ses propres caractéristiques et ses spécialités en matière de production ou de services. Leurs produits nous concurrencent aujourd'hui terriblement, aussi bien sur nos marchés nationaux que sur nos principaux marchés étrangers (États-Unis, Europe, etc.) et ce, non seulement dans des secteurs intensifs en main-d'œuvre et en capitaux, mais aussi dans certains secteurs intensifs du savoir. Depuis novembre 2002, on estime qu'au Canada, environ 44 000 emplois manufacturiers ont été perdus en raison de la concurrence asiatique. Quant au déficit commercial du Canada avec l'Asie, il a septuplé en dix ans, passant de 4,9 milliards en 1995 à 34,6 milliards en 2004 (à l'exclusion des pays du Moyen-Orient).

Il est par ailleurs à noter que les répercussions de l'émergence asiatique se traduisent tout autant par des bouleversements économiques que politiques, sociaux ou bien encore environnementaux. Une étude du Earth Policy Institute (EPI), publiée en 2005, laisse entendre que si, en 2031, les Chinois atteignent le niveau de consommation actuel des Américains, ils auront besoin, à eux seuls, des deux tiers de la production mondiale actuelle de céréales, des quatre cinquièmes de la production mondiale actuelle de viande, de la totalité et plus de la consommation occidentale actuelle d'acier et de charbon, de plus de 20 % de la production mondiale actuelle de pétrole et de plus de la totalité des automobiles disponibles actuellement. Cet exemple montre à quel point cette émergence ne touche pas uniquement l'Asie, mais bien le monde entier.



L'émergence de nouveaux acteurs économiques est en train de modifier radicalement l'environnement des entreprises québécoises et canadiennes, et les oblige à repenser leurs stratégies d'affaires. Il est à noter cependant que l'émergence des pays asiatiques ne se réduit pas simplement à la montée en force d'un adversaire intouchable, mais se traduit bien au contraire par un incroyable vivier de possibilités pour les entreprises canadiennes et québécoises de prospérer et de se développer à l'échelle internationale. Ces nouveaux joueurs dans l'économie mondiale doivent être considérés tant comme de féroces compétiteurs que comme des partenaires d'affaires stratégiques très intéressants.

L'Asie regroupe la majorité des pays dont la population dépasse les 100 millions d'habitants. À eux seuls, les pays émergents asiatiques représentent déjà plus de 3 milliards de personnes, chiffre qui devrait atteindre plus de 4 milliards d'individus d'ici 2025, selon le Population Reference Bureau. Associé à l'augmentation rapide de l'urbanisation et au recul de l'extrême pauvreté, passée de 30,5 % en 1990 à 15,6 % en 1999, en Asie de l'Est et du Pacifique (Banque mondiale, 2002), cet incroyable marché, en plein essor, représente un potentiel de croissance extrêmement fort, offrant de multiples possibilités d'affaires. Les pays asiatiques sont devenus, au cours des dernières années, de très gros importateurs en raison du manque de valeur ajoutée des produits fabriqués en Asie et de leurs énormes besoins en ressources. Par ailleurs, les entreprises canadiennes et québécoises peuvent exploiter les nombreux avantages comparatifs que possèdent ces pays pour renforcer leur compétitivité internationale.

### 3. Les défis de l'internationalisation

La prospérité des économies canadienne et québécoise dépend beaucoup de la performance de leurs entreprises sur les marchés internationaux. Le poids du commerce extérieur du Canada par rapport à son PIB est passé de 40 % en 1990 à un niveau record de 56 % en 2007, ce qui classe le Canada au premier rang en la matière parmi les pays du G8. Quarante pour cent de la production agricole et manufacturière canadienne est destinée aux échanges extérieurs

et un tiers des emplois du pays dépend du commerce international. Les échanges internationaux jouent aussi un rôle vital dans l'économie du Québec. En 2007, les exportations québécoises atteignaient 70 milliards et généraient 30 % des emplois. On estime que chaque augmentation des exportations de un million de dollars crée de sept à douze nouveaux emplois, selon les secteurs et les marchés.

Afin de mieux faire face aux pays émergents et de mieux tirer avantage de la mondialisation, les entreprises canadiennes et québécoises doivent adopter une démarche stratégique plus proactive, plus réfléchie et plus adaptée. Étant donné la particularité de l'économie canadienne et québécoise, nous devons, plus que jamais, savoir nous positionner sur le plan stratégique. Autrement dit, savoir faire un choix entre de nombreuses possibilités devient impératif :

- Faire seul : exceller dans les domaines où nous détenons des atouts distincts, où il y a des enjeux stratégiques pour notre avenir.
- Faire faire : délocaliser certaines activités dans lesquelles nous avons peu d'avantages concurrentiels afin d'exploiter les forces des autres pays pour renforcer notre compétitivité internationale.
- Faire ensemble : exploiter la complémentarité et la synergie sous forme de partenariats avec les acteurs étrangers.
- Ne pas faire ou ne plus faire : être capables de mener des changements radicaux nécessaires afin d'assurer la prospérité de notre économie.

Ainsi, pour réussir la compétition globale, il faut que les entreprises mettent davantage l'accent sur le développement de nouvelles compétences distinctes, au lieu de tenter uniquement de préserver tout ce qui existe. Il faut savoir faire autrement face à nos principaux concurrents, au lieu de se contenter de les suivre passivement. Certes, la stratégie du « faire faire » a des conséquences négatives sur certains emplois existants, mais une délocalisation sélective et réfléchie représente aujourd'hui dans plusieurs domaines un moyen sûr d'améliorer la compé-

titivité internationale de nos entreprises, et même d'éviter la disparition complète de filières industrielles.

Il est clair que si, jusqu'à tout récemment, la mondialisation était associée à la conquête des marchés extérieurs et que l'internationalisation était considérée comme un choix stratégique de développement parmi d'autres, les entreprises canadiennes et québécoises n'ont d'autre choix aujourd'hui que de réagir et d'essayer de faire autrement face à la nouvelle donne internationale. Où qu'elles soient, elles seront confrontées à la présence de produits ou de services provenant des pays émergents qui entreront en concurrence avec les leurs, tant sur leur marché national qu'à l'étranger. La mise en œuvre de solutions pour se positionner par rapport à cette situation n'est plus une possibilité, mais bien un impératif de la réflexion stratégique. Dans une telle situation, les entreprises qui décident de prendre les devants auront plus de chances de transformer ces bouleversements en avantages compétitifs pour l'avenir.

L'internationalisation implique, cependant, de nombreux risques pour les entreprises du fait de l'existence d'une triple distance de nature institutionnelle, culturelle et géographique entre les pays. Elle remet en cause de nombreuses pratiques managériales développées dans un contexte local et exige le développement de nouvelles compétences auxquelles de nombreuses entreprises ont encore de la difficulté à satisfaire.

En fait, une présence mondiale n'est pas suffisante en soi : il faut constamment détecter et exploiter de nouvelles perspectives de création de valeurs en restant attentifs en particulier aux différences locales d'un marché à l'autre, en tirant parti des économies d'échelle, choisissant avec soin les implantations et maximisant la circulation interne des connaissances. Reprenons l'exemple des pays asiatiques. En plus de la grande distance géographique qui complique la gestion opérationnelle et l'exercice du contrôle, le rôle de l'État, dans bien des pays émergents asiatiques, en tant que protecteur, promoteur, programmeur et même producteur, représente des difficultés supplémentaires pour les entreprises canadiennes et québécoises désireuses d'exploiter ce marché. De plus, les spécificités culturelles asiatiques constituent des défis d'autant plus

grands qu'il existe souvent des sous-cultures très différentes au sein d'un même pays à cause du sous-développement. Par ailleurs, la transformation, parfois brutale, des pays émergents asiatiques engendre de multiples risques, confusions et incertitudes qu'il est parfois difficile d'évaluer et de comprendre. De plus, le marché asiatique lui-même s'avère aujourd'hui particulièrement concurrentiel en raison de la présence d'un nombre très important de multinationales et d'entreprises asiatiques performantes. Ainsi, il n'est pas rare de voir des entreprises canadiennes et québécoises, bien que prospères sur le marché canadien, échouer sur les marchés asiatiques.

En somme, les entreprises canadiennes et québécoises vivent aujourd'hui dans un contexte inédit. Plus que jamais, elles ont besoin d'être informées, mieux outillées et mieux soutenues. Elles sont condamnées à changer et à évoluer, si elles ne veulent pas voir le pire advenir.

---

#### Sources :

DICTIONNAIRES LE ROBERT. *L'Atlas géopolitique & culturel du Petit Robert des noms propres*, France, 2005.

GOLDMAN SACHS. « BRICs ». <http://www.gs.com/insight/research/reports/99.pdf>, 2003

KRUGMAN, P. *La mondialisation n'est pas coupable*, La Découverte, France, 2000.

MICHEL, L., et Z. SU. « Analyse critique de la mondialisation : tendances et doctrine », *Études internationales*, n° 4, Canada, 1998.

OHMAE, K. *De l'État-nation aux États-régions*, Dunod, France, 1996.

# L'ÉDUCATION ET LES JEUNES DEVANT LES DÉFIS QUI SE POSENT AU QUÉBEC : UN ENJEU COLLECTIF

*Madeleine Gauthier, professeure titulaire,  
Observatoire Jeunes et Société, INRS Urbanisation,  
Culture et Société*

## Introduction

La société québécoise, pour assurer son développement tout autant que sa place au sein des nations – qu'on pense ici à son poids dans la confédération canadienne ou vis-à-vis de la concurrence des marchés –, fait face à de multiples défis et, bientôt, les jeunes seront de moins en moins nombreux à pouvoir les relever. Il y a moins d'un siècle, aux environs des années 1920, la moitié de la population québécoise avait moins de 25 ans (ISQ, 1999 : 4). À cette époque, les jeunes étaient si nombreux que plusieurs devaient quitter le Québec, en particulier pour la Nouvelle-Angleterre, à la recherche d'un emploi. Il y a si peu de jeunes aujourd'hui et il y en aura encore moins au cours des prochaines années que c'est plutôt une pénurie de main-d'œuvre qui guette le Québec, où la moyenne d'âge, en 2006, était de 39 ans, à moins qu'une récession ne se dessine à l'horizon, ce qui est toujours possible. Les jeunes étant très vulnérables face à la conjoncture, ils en seront, de toute façon, encore les premiers atteints, les moins scolarisés davantage que les autres. Qu'on se rappelle les années 1980 et même 1990... On ne peut faire de prospective sans mémoire!

Nous n'avons pas l'intention de reprendre dans le présent article le discours sur la société du savoir et sur la nécessité qu'il y a, pour le Québec, de faire face à la concurrence internationale en développant des secteurs qui exigent une formation poussée. Tous en sont convaincus, mais la manière de faire participer les jeunes aux défis à relever pose problème.

L'école a-t-elle un rôle à jouer en ce sens? Le rapport Parent ne prévoyait-il pas que l'école puisse préparer les jeunes à la vie en société sous ces deux dimensions : « gagner sa vie » et « assumer intelligemment ses responsabilités sociales » (1963 : 83-84)? À certains moments, l'objectif de les préparer à la vie en société, du point de vue du marché du travail plus précisément, a été si intense qu'on a pu avoir l'impression que les autres objectifs avaient été oubliés, si ce n'avait été des critiques adressées à l'endroit de la réforme pédagogique. La tentation est grande, aujourd'hui, « d'instrumentaliser » l'école en fonction du marché du travail. Qui aurait dit que cela puisse se faire dès la première année du primaire? C'est pourtant le cas de la formation à la culture entrepreneuriale (*Un entrepreneur dans ma classe. Guide à l'intention des enseignants du primaire*, MELS, Gouvernement du Québec, 2007).

## 1. Temps sociaux, temps des individus : un double défi pour l'école

Le temps des sociétés n'est pas le même que celui des individus, ainsi que Jacques Légaré l'a rappelé récemment dans ces pages (*Prospective*, vol. 10, n° 2 : 2). Quand on pense à l'éducation dans un contexte de développement, la voie de la facilité serait de chercher des solutions qui serviraient uniquement à combler les besoins immédiats de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activité. Une vision à plus long terme oblige à envisager l'avenir non seulement de la société qui doit s'adapter aux réalités d'un monde en changement, mais aussi de celui des individus qui devront s'ajuster aux changements et participer à leur accomplissement pendant toute leur vie active. Rien, en ce moment, n'illustre mieux ce questionnement que la situation des ouvriers des secteurs de production en déclin qui n'ont pas la formation de base pour se recycler rapidement et répondre aux nouvelles demandes du marché du travail.

L'interaction de la dynamique des temps sociaux et de celle des individus pose un problème de taille au système d'éducation. Comment peut-il agir de façon à ne pas hypothé-

quer l'avenir des jeunes en voulant répondre aux besoins du moment par une formation professionnelle hâtive et axée sur un marché particulier? Inversement, comment sensibiliser ces derniers aux défis que leur propose la société, alors que les notions de société et d'avenir n'ont pas encore beaucoup de sens pour eux?

Penser à l'avenir fait aussi partie des enjeux collectifs : comment préparer chacun, comme le rêvait la commission Parent par son objectif d'« égalité des chances » (1963 : 83), à faire face aux changements qui l'attendent à plusieurs moments de sa vie de travailleur? Est-il possible de dépasser le sempiternel débat entre la formation générale et la formation spécialisée dès le tout jeune âge? Comment imaginer des programmes qui répondront vraiment aux besoins immédiats de la collectivité par une main-d'œuvre adaptée, tout en lui assurant une formation de base suffisante pour qu'elle accède à de nouvelles connaissances tout au long de la vie, et qui ne négligeront pas les autres dimensions de la vie en société?

## **2. Comment concilier les besoins de la société et l'avenir des jeunes?**

La formation continue caractérise les sociétés qui visent ces deux objectifs : donner à chacun le plus de chances possible tout au long de la vie et conserver un bassin de main-d'œuvre compétente. En dépit de tout ce qu'on peut dire du décrochage scolaire au secondaire, les jeunes Québécois d'aujourd'hui finissent, pour une bonne part d'entre eux, par se rattraper et, lorsqu'ils arrivent à l'aube de la trentaine, ceux d'entre eux qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes ont pu se rabattre sur l'éducation des adultes (Statistiques de l'OCDE, 2005; Statistique Canada, 2005). Phénomène intéressant à observer : selon l'Institut de la statistique du Québec, c'est chez les 25-34 ans, pourtant le groupe d'âge le plus scolarisé, qu'on trouvait en 2001 le plus de personnes qui poursuivaient une formation à temps partiel aux différents cycles de l'enseignement public (ISQ, *Banque de données des statistiques officielles*, 2005). Cela n'aurait pu


être possible sans la grande souplesse du système d'éducation et l'existence de passerelles entre différents programmes, ce que l'école doit continuer de fournir.

Même s'il faut insister pour que l'objectif visant à l'atteinte du diplôme d'études secondaires par le plus grand nombre ait lieu au secteur des jeunes, il restera toujours une marge d'élèves difficile à retenir. L'étude que nous avons effectuée en 2004 sur l'insertion professionnelle des jeunes, cinq ans après qu'ils eurent abandonné l'école avant d'obtenir un premier diplôme (Gauthier *et al.*, 2004), a rappelé la pluralité des motifs d'abandon : de « l'année sabbatique » aux problèmes de santé, du goût de gagner sa vie au plus vite à l'insouciance de ceux qui n'en finissent pas de s'amuser ou qui s'orientent vers des activités illicites, d'une erreur d'orientation à une mauvaise connaissance des programmes, et ainsi de suite.

Cette même étude nous a permis de confirmer l'origine sociale de bien des jeunes qui ont des problèmes avec l'école et qui entrent dans la vie active sans y avoir été préparés. Les taux de décrochage sont plus nombreux dans certains quartiers de Montréal, dans certaines régions administratives du Québec et dans certaines communautés autochtones, qu'on a souvent tendance à oublier.

L'enquête a aussi démontré la pluralité des mécanismes d'insertion professionnelle ainsi que la prise de conscience de l'importance du diplôme non seulement pour accéder au marché du travail, mais aussi pour acquérir les connaissances que les changements du marché du travail finissent par imposer.

L'étude de la notion de temps faite à travers cette enquête nous a permis de découvrir que, pour certains jeunes qui avaient abandonné leurs études, la question de l'avenir importait peu. Ils vivaient dans le présent. Mais l'expérience du marché du travail s'est chargée de rappeler à plus de la moitié d'entre eux que la perspective de passer sa vie dans des emplois précaires, peu rémunérés ou qui exigent de la force physique, alors qu'on ne les y a jamais préparés, était difficilement envisageable. S'ils



éprouvaient de la difficulté à se représenter l'avenir lorsqu'ils étaient à l'école, force est de constater qu'ils avaient, cinq ans plus tard, un rapport au passé qui trahissait leur regret d'avoir interrompu leurs études. Certains blâmaient même leurs parents de ne pas les avoir suffisamment « encadrés », de ne pas avoir assez insisté sur l'importance de poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Malheureusement pour plusieurs, les obstacles pour poursuivre leurs études se sont accrus avec l'âge (Trottier, Gauthier et Turcotte, 2007).

Comment inciter les jeunes, qui ne sont pas bien à l'école ou, au contraire, qui s'y trouvent si bien qu'ils en oublient d'étudier, à préparer leur avenir? Comment les suivre? Faut-il les abandonner parce qu'ils décrochent? Comment les raccrocher? Que faire pour soutenir le raccrochage? Des expériences se font avec succès dans des milieux où tous les acteurs du monde de l'éducation et du travail, de même que la famille et le milieu social élargi, y compris le milieu communautaire, ont accepté de travailler ensemble.

Mais il y a plus encore. Comment valoriser la formation professionnelle auprès des jeunes et arriver à l'adapter aux besoins de main-d'œuvre du milieu? Fait paradoxal, en faisant la promotion des études universitaires au Québec, on a dévalorisé les études professionnelles, alors qu'elles ne s'adressent pas aux mêmes personnes. Il est difficile de penser que, parmi les 20 à 30 % de jeunes qui abandonnent leurs études secondaires sans diplôme, il ne s'en trouve pas qui pourraient avoir un certain intérêt pour l'apprentissage de l'un des métiers en demande en ce moment. Comment les aider à s'orienter dans cette voie? Les jeunes aiment l'expérimentation. Ne leur montre-t-on que le côté livresque des métiers? Comment mettre à profit les ressources des communautés et des milieux du travail à cette fin? Les journées portes ouvertes, les stages, les salons de toutes sortes sont à la portée des étudiants des cégeps et des universités. Qu'y a-t-il pour les élèves du secondaire qui pourraient se diriger vers les secteurs professionnels où il y a pénurie de main-d'œuvre?

Par ailleurs, comment convaincre les employeurs – trop pressés d'embaucher des jeunes sans diplôme, parce qu'ils leur coûtent moins cher et qu'ils sont plus dociles – de faire savoir à ces derniers qu'ils vont hausser la barre au moment de l'embauche en pensant aussi à leur avenir? Dans certaines régions administratives, atteindre cet objectif est devenu un projet collectif : tous les acteurs susceptibles d'avoir une influence sur le maintien des jeunes aux études sont mis à contribution.

### **3. Les besoins de la société pourraient-ils conduire au décrochage?**

Il est possible d'observer, en ce moment, divers lieux où la poursuite des études ou encore la réponse des jeunes aux besoins de la société du point de vue de la formation de la main-d'œuvre posent question. Quelques exemples peuvent susciter de l'inquiétude à cet égard.

Des enquêtes récentes indiquent que les jeunes s'attendent à trouver dans les milieux de travail une correspondance entre leur formation et les emplois qu'on leur propose. Déçus d'un emploi qui ne répond pas à leurs qualifications, en particulier s'ils se perçoivent comme surqualifiés, nombre de jeunes n'hésiteront pas à changer d'emploi dès qu'ils entreverront une perspective meilleure (Vultur, 2006). Ce genre d'insatisfaction peut avoir des répercussions sur ceux qui sont en formation. La question de la surqualification aura-t-elle pour effet d'en dissuader plusieurs de poursuivre des études supérieures? Faut-il y voir plutôt des exigences de qualification démesurées de la part de certains employeurs?

Comment expliquer la plus faible proportion de jeunes hommes qui font des études supérieures par rapport à celle des jeunes femmes sans tenir compte du fait que, devant une pénurie de main-d'œuvre, ils choisissent de quitter plus tôt leurs études pour avoir la possibilité immédiate d'obtenir un emploi? Cette attitude se voit depuis longtemps dans certaines techniques du cégep et même en formation professionnelle au secondaire. On l'observe aujourd'hui également chez des diplômés universitaires. Le Québec a pourtant encore du retard à rattraper de

ce point de vue par rapport à d'autres provinces du Canada et d'autres sociétés. Le milieu de l'éducation doit-il être le seul à s'interroger à ce propos?

Comment expliquer aussi la plus faible proportion d'étudiantes en sciences et en génie par rapport à celle des jeunes hommes? Elles ont pourtant envahi les programmes des sciences de la santé et fini par imposer leur conception de la vie à la pratique de la médecine. S'est-on déjà demandé si les branches du savoir qui ne semblent pas séduire les jeunes femmes, et surtout leur application sur le marché du travail, avaient du sens pour elles? Peut-être leur manque-t-il de l'expérience de ces milieux de pratique. Par ailleurs, comment se présente la vie professionnelle dans ces milieux? Ces derniers sont-ils accessibles à celles qui projettent de fonder une famille? Toutes les enquêtes ont pourtant montré, au cours des dernières années, que la famille s'avère une valeur importante pour les jeunes adultes. À preuve, le taux de natalité qui est en augmentation. Sous le couvert d'une recherche de la qualité de vie, les jeunes ne voudront pas sacrifier la vie familiale sur l'autel du travail. On est même, de ce point de vue, face à un nouveau paradigme : au lieu d'organiser leur vie familiale en fonction de leur travail, les jeunes chercheraient plutôt à ce que le milieu du travail tienne compte de leur vie familiale.

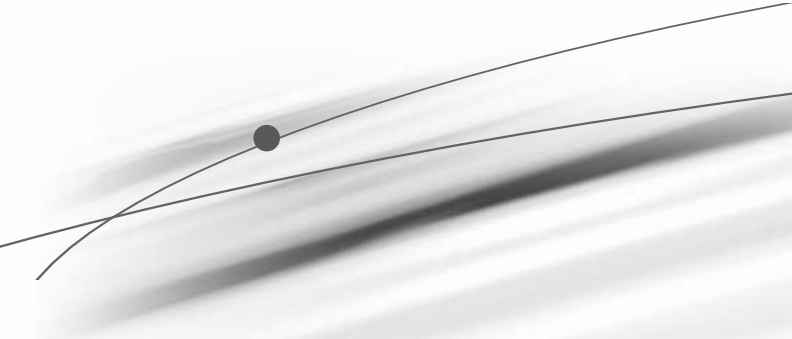
Comment pourrait-on expliquer le nombre encore élevé de récriminations à l'égard des baby-boomers qui auraient accaparé les meilleurs emplois, sinon par un manque d'information concernant les secteurs qui ont besoin de main-d'œuvre par rapport à ceux qui n'en manquent pas? L'embauche présente un caractère cyclique qui invite au réalisme. L'information ne s'en tient souvent qu'à valoriser la « société du savoir » sans entrer dans les particularités « des savoirs » qui permettent d'accéder à un emploi quelque peu correspondant à la formation reçue. Le manque de connaissance de la dynamique du marché du travail peut créer deux effets inverses : insatisfaction chez ceux qui y accèdent par rapport à l'image qu'ils en avaient et, chez d'autres, crainte d'y accéder à cause de leur manque d'expérience.

#### **4. Un défi permanent pour l'école : apprendre à lire**

La mission première de l'école, c'est de « donner à chacun la possibilité de s'instruire », selon les termes mêmes du rapport Parent. Personne n'osera contredire le fait que le premier des apprentissages, qui s'avère indispensable pour vivre dans une société comme la nôtre, est celui de la lecture. Si le Canada se classe bien parmi les pays du G7 en littératie, le Québec a encore des étapes à franchir pour se classer au mieux au sein des provinces canadiennes (Statistiques de l'OCDE, 2005; Statistique Canada, 2005). En raison du retard que le Québec a accusé quant à la réforme de son système d'éducation, la scolarité des personnes âgées fait baisser la moyenne québécoise. Comme quoi ce qui est acquis ou ne l'est pas pendant l'enfance ou la prime jeunesse laisse des traces non seulement sur la vie des individus, mais aussi sur toute la collectivité, et pour longtemps!

Les jeunes adultes d'aujourd'hui savent – sinon de façon consciente, à tout le moins intuitivement – qu'ils appartiennent à une société qui, en dépit de tout ce qu'on peut dire de l'importance de l'audiovisuel, est toujours une culture de l'écrit. Pour se servir d'un ordinateur ou naviguer dans Internet, il faut savoir lire et écrire. Il en va de même pour la télévision interactive qui se répand de plus en plus. Pour remplir les nombreux formulaires des systèmes bureaucratiques auxquels personne n'est dispensé d'accéder, il faut savoir lire. Même les emplois non qualifiés exigent aujourd'hui de savoir lire et, surtout, de comprendre ce qu'on lit, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité. Il faut voir le nombre de brochures que distribue la Commission de la santé et de la sécurité du travail pour se rendre compte que la prévention des accidents est souvent liée à la capacité de lire les consignes.

Et comment être un bon citoyen sans savoir lire les panneaux de signalisation, les règlements, les textes de loi, et quoi encore? Nous pourrions écrire tout un chapitre pour illustrer l'importance de la lecture dans l'acquisition des nouveaux savoirs et l'ouverture à d'autres cultures, car les sociétés ne peuvent



plus vivre en autarcie. Sans compter l'intérêt que représente la lecture pour la détente. Là encore, l'apprentissage de la lecture n'échappe pas à la responsabilité collective, à commencer par l'accès au livre.

Si le fait de savoir lire, et de façon fonctionnelle, n'est pas remis en question, le « comment » savoir écrire n'est pas aussi évident. Il faut avoir l'occasion de communiquer en ligne et même de corriger des travaux d'étudiants pour s'en rendre compte. Là aussi, il y a une responsabilité collective.

### **5. Les jeunes doivent-ils être les seuls à assumer un rôle qui devrait l'être à tout âge?**

Devant le besoin imminent de main-d'œuvre, à moins que la crise financière actuelle ne se transforme en crise économique de longue durée, la tentation peut être forte de demander aux adolescents de se spécialiser très rapidement pour répondre tout de suite à l'offre d'emplois. La baisse démographique actuelle et la retraite hâtive des aînés commencent à peine à se faire sentir sur l'offre de main-d'œuvre. L'avenir s'annonce encore plus critique. Lorsqu'on pense au lien qui existe entre l'éducation et la main-d'œuvre, on fait vite reporter sur la jeune population une situation qui, si l'on tient compte des changements démographiques, pourrait être assumée aussi à d'autres âges de la vie.

Peut-on imaginer qu'il y a tout juste un siècle, par exemple, l'espérance de vie à la naissance était de 45 ans chez les hommes et de 48 ans chez les femmes (ISQ, 1999 : 6)? Elle est de 77,6 ans chez les hommes et de 82,7 ans chez les femmes aujourd'hui (Duchesne, 2006 : 53). Pour bon nombre de Québécois, la période de la retraite a des chances d'être aussi longue, et parfois même plus longue que celle de la vie active.

Voudrait-on raccourcir de quelques années la formation générale des jeunes pour répondre aux besoins du marché du travail et soutenir les personnes qui auraient la santé et l'expérience pour faire encore un bout de chemin dans la vie active? L'éducation étant un enjeu collectif, il faut avoir suffisamment de vision pour examiner la question de la spécialisation hâtive

des jeunes ou celle de l'arrêt prématuré des études sous des dimensions plus larges que la seule intervention auprès des jeunes en réponse aux besoins du marché du travail. Si, dans l'ordre des représentations, il a été possible d'ériger l'âge de 55 ans – pas même de 65 – non pas comme limite à la vie active, mais comme début d'une vie de loisir à perpétuité, dont une partie au moins sera assumée par la collectivité, il est possible de revoir cette limite arbitraire, à la lumière de données nouvelles et de l'organisation du travail, tout en tenant compte des travailleurs vieillissants.

Les jeunes femmes d'aujourd'hui étant très scolarisées, encore plus que les jeunes hommes, plusieurs programmes d'aide à la famille leur permettent de demeurer sur le marché du travail. Et elles le font, même celles qui ont de très jeunes enfants. Cependant, tout est loin d'être réglé de ce point de vue. Si l'application des programmes d'aide à la famille peut être plus facile dans les grandes entreprises en raison des plus faibles effets des congés parentaux et de maternité, qu'en est-il dans les petites entreprises? Il ne suffit pas que le programme soit accessible, il faut aussi que l'employée ne se sente pas coupable de laisser le fardeau de la tâche à l'employeur et aux quelques collègues de travail. Là aussi, il y a une responsabilité collective dans le maintien des femmes au travail, ce qui constitue une autre solution au besoin de main-d'œuvre.

Autre responsabilité collective qui ne doit pas reposer que sur les seuls jeunes adultes, la croissance de la population. Si tous sont convaincus que la question démographique ne peut reposer uniquement sur la reproduction naturelle, tous n'ont pas encore la conviction que l'immigration peut constituer une solution au manque de main-d'œuvre. Y a-t-il arrimage entre les besoins du marché du travail et les critères de sélection des immigrants? Une fois acceptés, comment faut-il les accueillir? Est-il réaliste de penser recevoir des immigrants ailleurs qu'à Montréal? Des expériences positives se réalisent dans quelques régions administratives du Québec et pourraient servir d'exemples ailleurs. Avant de faire reposer uniquement sur les plus jeunes et sur l'école la responsabilité de répondre à certaines attentes de la société, une autre solution – celle de

préparer au préalable les immigrants aux besoins du marché du travail – peut être envisagée, à la condition qu'elle soit appliquée dans le respect des arrivants et en leur offrant toutes les possibilités de profiter de notre qualité de vie.

## Conclusion

Les attentes de la société envers les jeunes et les moyens que l'école met en œuvre pour les préparer à y répondre ne peuvent se matérialiser sans que nous prenions en considération la notion de temps et celle de responsabilité partagée. La question démographique oblige les sociétés à se livrer à ce type de réflexion : il y va de leur place dans une économie mondialisée et de l'importance accordée à l'avenir des jeunes.

La responsabilité collective oblige aussi à revoir les rapports entre les générations ainsi que les liens entre les milieux de l'éducation et du travail, non pas pour soumettre l'école aux seconds, mais pour à la fois mieux informer les jeunes des attentes de la société à leur égard et mieux arrimer l'organisation du travail en tenant compte de leur avenir et de leurs valeurs.

---

## Sources :

DUCHESNE, L. « La situation démographique au Québec. Bilan 2006 », Institut de la statistique du Québec, Québec, 2006, 341 p.

GAUTHIER, M., J. HAMEL, M. MOLGAT, C. TROTTIER et M. VULTUR. « L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997 », INRS Urbanisation, Culture et Société, Montréal, 2004 (rapport de recherche).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, Rapport Parent, tome 1, Québec, 1963.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Banque de données des statistiques officielles*, Gouvernement du Québec, Québec, 2005.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Rétrospective du 20<sup>e</sup> siècle*, Gouvernement du Québec, Québec, 1999.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/extraits/extrait\\_sitdem99.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/extraits/extrait_sitdem99.pdf) (Consulté le 11 septembre 2008)

LÉGARÉ, J. « Le vieillissement de la population québécoise : discours autour de certaines certitudes et de quelques appréhensions », *Prospective*, vol. 10, n° 2, septembre 2008, p. 2-5.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Un entrepreneur dans ma classe. Guide à l'intention des enseignants du primaire*, Gouvernement du Québec, Québec, 2007.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. *L'OCDE en chiffres*, Édition 2005.

<http://ocde.p4.siteinternet.com/publications/doifiles/012005061T032.xls> (Consulté le 3 novembre 2008)

STATISTIQUE CANADA. « Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes », *Le Quotidien*, 9 novembre 2005.

TROTTIER, C., M. GAUTHIER et C. TURCOTTE. « Insertion professionnelle et rapport au temps de jeunes ayant interrompu leurs études secondaires », *SociologieS, Théories et recherches*, mis en ligne le 21 juin 2007. <http://sociologies.revues.org/document212.html>

VULTUR, M. « Diplôme et marché du travail. La dynamique de l'éducation et le déclassement au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 28, n° 1, 2006, p. 41-69.

## LES VALEURS DES JEUNES

*Geneviève Dallaire, présidente du Conseil permanent de la jeunesse*

### Qui sont ces jeunes?

On les dit individualistes, dépensiers et moins engagés. Pourtant, les réseaux sociaux sur Internet se multiplient, les étudiants travaillent souvent de longues heures et les jeunes sortent dans la rue pour défendre de nombreuses causes. Saisir les valeurs des jeunes est un sport extrême. Comme la plupart des grandes questions sociologiques, les « valeurs » ressemblent à des fantômes : on pense les distinguer de loin, mais à mesure qu'on s'en approche, leurs contours sont de plus en plus flous.

Tout de même, les aspirations des jeunes et le contexte social dans lequel ils évoluent ont été étudiés durant les vingt années d'existence du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ). Ces aspirations et ce contexte forment les valeurs des jeunes, leur faisant aborder le monde de façon particulière.

D'abord, qui sont ces jeunes? Suivant la définition du Conseil permanent de la jeunesse, les jeunes dont nous parlons ont de 15 à 30 ans. En revanche, il est évident qu'une personne de 15 ans, au beau milieu de ses études secondaires, n'aura pas la même perspective qu'une autre de 30 ans qui œuvre sur le marché du travail et qui a une jeune famille. Les traits brossés ici seront larges; nous tenterons de résumer une situation complexe en quelques pages.

Nous toucherons dans notre article à trois dimensions particulières des valeurs des jeunes : la famille, l'emploi et l'engagement citoyen. Nous nous concentrerons sur les valeurs dites de « légitimité », qui règlent la vie en société. Nous ne toucherons pas aux valeurs d'action qui renvoient plutôt aux normes de comportement ou aux valeurs personnelles qui touchent à l'identité. Nous aborderons donc les valeurs dites de « grands idéaux collectifs<sup>1</sup> ».

### La famille

Les aspirations des jeunes d'aujourd'hui sont-elles différentes de celles des jeunes d'autres générations? Il ne semble pas. Des sondages démontrent que les jeunes Français ont des priorités qui ne vont pas à l'encontre de celles de leurs parents : la famille (52 %), trouver un travail intéressant (38 %), les amis (37 %)<sup>2</sup>.

Au Québec et aux États-Unis, une étude de l'Institut du Nouveau Monde (INM) en arrive à des conclusions semblables<sup>3</sup>. La famille occupe une place prépondérante chez les jeunes Québécois : ils disent vouloir vivre dans une famille stable, qui a des rapports chaleureux. Les rapports avec leur propre famille et leurs parents sont d'ailleurs cités en exemple. Ils affirment être satisfaits de leur famille, bien s'entendre avec leurs parents et vouloir recréer cette relation avec leurs enfants<sup>4</sup>.

Bref, les valeurs des jeunes sont assez traditionnelles et ne diffèrent pas particulièrement de celles de leurs parents. Mieux (ou pire), ils veulent généralement suivre un modèle familial semblable à celui dans lequel ils ont vécu.

Donc, la famille est souvent considérée comme une priorité chez les jeunes. Cela se traduit depuis quelques années par un minibaby-boom au Québec. Le désir d'enfant est au cœur de la conception de la famille chez les jeunes. Dans une étude publiée par le CPJ en 2007, on apprenait que 92 % de ceux qui y avaient été interrogés affirmaient désirer des enfants. Toutefois, bien que la volonté de fonder une famille soit très présente chez eux, il n'en demeure par moins qu'ils ne le feront pas à tout prix. En effet, la décision ferme de fonder une famille est directement tributaire d'une certaine stabilité du point de vue de l'emploi et du confort matériel<sup>5</sup>.

Les jeunes interrogés faisaient la plupart d'entre eux montre de leur volonté d'avoir des enfants, mais sans plan précis. Certains facteurs retarderaient leur projet, notamment les études ou les dettes contractées durant celles-ci et la volonté de trouver un travail intéressant. Certains ont aussi mentionné le mariage comme point de départ à la volonté de fonder une famille.

Ainsi, il semble que fonder une famille ne serait pas perçu comme une nécessité, mais comme un désir.

## L'emploi

Le Conseil permanent de la jeunesse s'est aussi penché sur la question de l'emploi au cours de son dernier mandat. Le stress et la détresse chez les jeunes travailleurs y ont été étudiés, notamment par le truchement d'entrevues individuelles. Les propos recueillis permettent de faire ressortir les grandes tendances quant à la perception de l'emploi chez les jeunes.

D'abord, le contexte de l'emploi a évolué. Alors que les années 1980 marquaient une grande difficulté pour les jeunes de se trouver un travail, les années 2000 ont vu éclore un marché de l'emploi beaucoup plus ouvert. Les générations précédentes quittent progressivement leur emploi, laissant même présager une pénurie de main-d'œuvre. Les taux de chômage de près de 20 % d'il y a deux décennies sont chose du passé.

Toutefois, même si le marché du travail paraît plus à l'avantage des jeunes, certaines difficultés semblent se confirmer. D'une part, si le marché plus ouvert permet aux jeunes de butiner d'un emploi à l'autre, à la recherche des meilleures conditions de travail, les emplois qu'ils occupent sont de plus en plus « atypiques ». Les emplois à temps partiel ou temporaires prennent une place toujours plus importante, tandis que le travail autonome se répand. Presque un jeune sur deux est désormais dans l'une ou l'autre des situations qui conduisent, il est vrai, à plus de liberté, mais surtout à plus de précarité<sup>6</sup>.

Les emplois ont aussi changé. L'économie fondée sur les services s'est développée, entraînant dans son sillage une dépendance plus grande envers les nouvelles technologies et la mondialisation. La cadence s'est accélérée, l'effectif diminue et il faut faire plus avec moins. En occupant souvent des emplois précaires, les jeunes sont particulièrement exposés à des pressions élevées.

L'attachement à un travail stable semble une aspiration des jeunes, sans toutefois que cela se réalise toujours. De ce fait, leur loyauté envers l'employeur serait moins grande que celle

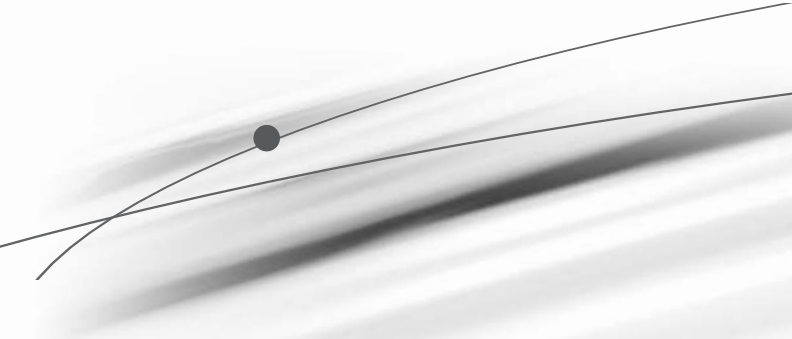
des générations précédentes. Puisque les emplois stables ne sont plus la norme, les jeunes recherchent davantage l'autonomie et la réalisation de soi, quitte à aller voir ailleurs lorsque les conditions de travail se détériorent ou ne leur conviennent plus<sup>7</sup>. Cela signifie donc un défi supplémentaire pour les employeurs : garder les jeunes à l'emploi en leur offrant des conditions de travail intéressantes.

Les jeunes tentent de plus en plus de faire cohabiter leurs études avec le travail. Selon des données de 2002, le tiers des jeunes de 16 ans conjuguerait travail et études. Entre 16 et 20 ans, c'est la moitié des jeunes qui travaillent tout en étudiant, dans un souci d'indépendance financière. Fait intéressant, par rapport aux autres personnes de leur âge, les jeunes travailleurs sont aussi ceux qui ont une plus grande activité culturelle : ils lisent plus, sortent plus, voient plus de films<sup>8</sup>.

## La participation citoyenne

La participation électorale est souvent le barème de l'engagement citoyen. À cet égard, il semble que l'on manque rarement une occasion de blâmer les jeunes pour la diminution du taux de participation aux élections. Le désengagement des jeunes est aussi jugé à l'aune de Mai 1968, phare de la contestation qui fête cette année ses 40 ans. Or, Raymond Hudon et Bernard Fournier l'écrivaient déjà en 1994 : « Rarement se demande-t-on, cependant, si les membres des générations précédentes furent vraiment plus engagés à l'époque de leur propre jeunesse. Peut-être, de fait, les présomptions de dépolitisation de la jeunesse actuelle reposent-elles en partie sur la supposition – évidemment erronée – que le militantisme jeune que l'on a retenu du passé était celui de toute la jeunesse du moment<sup>9</sup>. »

Il demeure vrai que les jeunes votent moins que leurs aînés. En 2005, le CPJ présentait un mémoire faisant état de la question, et les constats étaient clairs : « [...] aux niveaux municipal, provincial et fédéral de gouvernement, les 22-29 ans votent beaucoup moins que leurs aînés. Seulement 74 % des personnes dans la vingtaine avaient voté à au moins une élection. Alors que pour l'ensemble des Québécois de tous les âges, 86 % l'ont fait<sup>10</sup>. »



Or, la participation citoyenne se définit-elle seulement à l'aune du vote aux élections? La réponse est non. En plus de la délibération démocratique, l'engagement citoyen se réalise par la participation politique et la participation à la société civile<sup>11</sup>. Cette dernière est particulièrement vivante chez les jeunes : le Conseil permanent de la jeunesse répertorie plus de 1 500 organismes jeunesse au Québec<sup>12</sup>. De plus, ces dernières années ont vu de nombreux exemples de participation citoyenne chez les jeunes. Les manifestations altermondialistes contre la ZLÉA, à Québec, en 2001, et celles contre le G8 à Montréal en sont des exemples, tout comme la mobilisation des étudiants contre les coupes effectuées dans les programmes de prêts et bourses en 2006 ou la position des jeunes sur la sauvegarde de l'environnement<sup>13</sup>.

Toutefois, il ne s'agit pas de dresser un portrait trop positif de la situation. Le CPJ, dans sa recherche de 2005 portant sur la participation citoyenne, constatait des obstacles à l'engagement des jeunes. D'abord, un certain individualisme limite leur participation à la vie publique, ce qui n'est toutefois pas l'apanage de la jeune génération. Ensuite, des conditions particulières sont nécessaires à la participation citoyenne. Il faut avoir le temps et les moyens de s'investir dans la sphère publique. De plus, les jeunes femmes font état de leur difficulté à concilier engagement social et vie familiale, en plus d'un sexisme toujours présent à combattre, même dans ce milieu. Il est aussi important de souligner que l'engagement citoyen doit se faire selon les règles : l'engagement social ne s'apprend pas à l'école, mais sur le terrain. Cet apprentissage prend du temps et de la détermination<sup>14</sup>. Les difficultés pour les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles sont également nombreuses, notamment à cause de la maîtrise imparfaite de la langue, du manque de modèles et d'une certaine ghettoïsation<sup>15</sup>.

## Conclusion

Les jeunes Québécois ont des valeurs et des aspirations assez classiques : la famille, un bon emploi. En comparaison de la mythification des jeunes de Mai 1968, cela peut sembler limité. Toutefois, comme nous l'avons mentionné, extrapoler le comportement d'une minorité, aussi bruyante soit-elle, et le reporter sur l'ensemble des jeunes n'est pas une bonne chose.

Il reste que les jeunes Québécois désirent généralement une vie qui ressemble à celle de leurs parents, mais qui leur est propre. Des enfants, oui, mais pas à tout prix. Un emploi stable si possible, mais sans consacrer sa vie au travail ou être d'une loyauté aveugle envers son employeur. Un engagement mesuré dans la sphère sociale, mais sans oublier que les contraintes à cet engagement sont nombreuses.

De ces quelques exemples, il ressort que les valeurs des jeunes reflètent assez bien celles du reste de la société ou, du moins, celles de leurs parents. Ainsi, il faudrait vérifier si nos préjugés à leur égard, soit qu'ils sont moins engagés, plus individualistes et qu'ils s'intéressent davantage à la consommation que leurs aînés, ne s'appliquent qu'à eux.

---

## Notes :

1. Gilles PRONOVOST, « Les valeurs des jeunes », allocution présentée au congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 2006, [http://www.cbppq.qc.ca/congres/congres2006/Actes/Pronovost\\_ConfOuverture.pdf](http://www.cbppq.qc.ca/congres/congres2006/Actes/Pronovost_ConfOuverture.pdf).
2. Hélène VALADE, « Les valeurs des jeunes », *TNS Sofres*, 20 novembre 2003, [http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/201103\\_15-24ans\\_n.htm](http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/201103_15-24ans_n.htm).
3. Gilles PRONOVOST et Chantal ROYER, « Les valeurs des jeunes : identité, famille, école, travail », *L'Annuaire du Québec 2004*, Institut du Nouveau Monde, 2004, p. 206-213, [http://www.inm.qc.ca/pdf/activites/ee/2006/15\\_pronovost.pdf](http://www.inm.qc.ca/pdf/activites/ee/2006/15_pronovost.pdf).
4. *Ibid.*, p. 208.
5. Bernard MARIER, « Oui, passionnément, à la folie! Le désir d'enfant chez les jeunes », Conseil permanent de la jeunesse, septembre 2007, p. 29.

6. Pour de plus amples renseignements sur l'emploi atypique, consultez Véronique RAYMOND, « Vivre à l'ère précaire. Causes et conséquences de l'emploi atypique chez les jeunes », *Actes du colloque du Conseil permanent de la jeunesse*, Québec, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2002, [http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/actes\\_precaires.pdf](http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/actes_precaires.pdf).
7. Gilles PRONOVOST et Chantal ROYER, *op. cit.*, p. 210.
8. *Loc. cit.*
9. Raymond HUDON et Bernard FOURNIER, « L'engagement en son temps », dans Raymond HUDON et Bernard FOURNIER (dir.), *Jeunesses et politique*, Tome 2. *Mouvement et engagements depuis les années trente*, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 2.
10. Stéphane LÉVESQUE, *La démocratie, c'est aussi les jeunes*, Conseil permanent de la jeunesse, Québec, décembre 2005, p. 7, <http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/memoire%20loi%20electorale.pdf>.
11. George LEMIEUX, *Jeunes : citoyens à part... ENTIÈRE!*, Conseil permanent de la jeunesse, Québec, décembre 2005, p. 9, [http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/Avis\\_jeunes,%20citoyens\\_%20part\\_entiere.pdf](http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/Avis_jeunes,%20citoyens_%20part_entiere.pdf).
12. Conseil permanent de la jeunesse, *Répertoire des organismes jeunesse du Québec*, Québec, 27 septembre 2007, <http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/repertoire.pdf>.
13. Alexandre MEUNIER, *Durablement vôtre. Document de synthèse de l'événement jeunesse MISSION : DURABLE, Pour un développement dans le vent!*, Conseil permanent de la jeunesse, Québec, décembre 2007, <http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/MD.pdf>.
14. George LEMIEUX, *op. cit.*, p. 11.
15. George LEMIEUX, *ReMIXer la CITÉ, la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles*, Conseil permanent de la jeunesse, Québec, juillet 2004, [http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/compte\\_rendu\\_forum\\_discussion\\_remixer\\_cite.pdf](http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/compte_rendu_forum_discussion_remixer_cite.pdf).

## PROSPECTIVE CULTURELLE POUR LE QUÉBEC


*Hervé Fischer, professeur associé, fondateur et directeur de l'Observatoire international du numérique, UQAM*

La culture se présente d'abord à nous comme un héritage historique, comme une mémoire identitaire partagée. C'est à partir d'elle que chacun de nous situe ses racines, mais aussi imagine et construit le futur. On ne peut cependant se contenter de cultiver son passé, ni même de gérer la culture actuelle. Toute politique culturelle investit aussi dans l'avenir, ne serait-ce que par ses choix présents et les priorités qu'elle sélectionne ou les aspects qu'elle délaisse. Et cela, d'autant plus actuellement, que notre temps social de base est soumis à une accélération inédite dans l'histoire de l'humanité.

Nous avons conscience de vivre désormais une sorte de crise permanente de la culture. Et ce sentiment perdurera sans doute dans l'avenir prévisible. Peut-on alors prévoir ce que sera – ou ce que devrait être – notre culture québécoise dans dix ans, dans vingt ans, dans une génération? L'exercice est fascinant, nécessaire, mais périlleux. L'adage dit qu'il n'y a rien de tel pour imaginer le futur que de le créer. Alors, quelle culture voulons-nous pour demain? Avec quelles technologies, quelles institutions, quels publics et, surtout, avec quelles orientations, quelles valeurs la développerons-nous?

### 1. La place centrale de la culture dans toute société

Ici, au Québec, encore plus que dans d'autres pays, on s'accorde à penser que la culture est la base de notre identité. Liée étroitement mais non exclusivement à notre langue, notre culture constitue un héritage de notre histoire qui nous détermine tels que nous sommes aujourd'hui collectivement, tout en demeurant, pour notre avenir, une exigence identitaire dont la dynamique devra prendre en compte des évolutions contextuelles internes et externes. Nous ne saurons peut-être pas les



voir venir et encore moins les contrôler, au risque, si nous n'y parvenons pas, soit de perdre notre cohésion sociale, soit de nous intégrer dans des ensembles culturels plus cohérents, plus puissants que le nôtre, notamment anglo-saxons.

De ce fait, les valeurs à retenir pour l'élaboration d'une politique que nous jugerons susceptible d'assurer notre dynamique culturelle ne peuvent relever seulement des lois du marché (international) – sans les exclure; elles exigent aussi une volonté nationale dont l'État assume les orientations et les stratégies de réalisation. Mais, et surtout dans une société laïque, on ne peut séparer la culture de l'État, comme on le fit de la religion. Il n'est peut-être pas nécessaire de rappeler ce principe dans le cas d'une grande puissance comme les États-Unis, où les lois du marché jouent automatiquement en faveur des industries culturelles nationales. Mais il s'impose dans le cas d'une société minoritaire. Certes, nous pouvons compter désormais sur la Déclaration de l'UNESCO en faveur de la diversité culturelle. Mais ce n'est pas encore suffisant, car cette déclaration n'est qu'une affirmation de principe qui ne comporte aucune contrainte, aucune régulation protectrice. Face à l'Organisation mondiale du commerce, qui se renforce dans des traités internationaux d'inspiration néolibérale, il faudra certainement envisager de passer au stade suivant d'un traité international cadre sur la diversité culturelle, pour lequel nous devons rechercher progressivement de plus en plus de pays signataires. Cette bataille est donc loin d'être terminée.

Cela dit, nous ne pouvons pas nous contenter de décréter la diversité culturelle ou d'en faire l'éloge, comme s'il s'agissait d'une vertu. Encore, le préalable – et la meilleure des garanties – consiste-t-il à produire une culture qui a une dynamique réelle. Considérant la culture québécoise, il faut en cerner les spécificités, en valoriser les contenus, en déchiffrer les moteurs les plus actifs, être capables d'en justifier la valeur différentielle, non seulement aujourd'hui, mais encore demain et après-demain. Dès lors que nous ne nous limitons pas à une préservation bien pensante du patrimoine, l'opinion est assurément prête au Québec à ce qu'on y investisse des budgets publics, à la condition que cet appui à la création soit à la fois réaliste

et pertinent. Il existe un consensus pour soutenir qu'une culture vivante n'est pas seulement passiviste, mais qu'elle est aussi une volonté partagée qui assure un consensus social et une créativité collective de qualité. Faute de quoi, aucune loi sur le respect de la diversité culturelle ne pourra la protéger. Les rapports culturels sont des rapports de force qui mettent en jeu aussi bien les hégémonies politiques et économiques que la puissance de l'effet des créations elles-mêmes.

Toute culture est liée à une langue. Défendre une culture minoritaire, c'est nécessairement défendre une langue minoritaire, et réciproquement. Le principe de la diversité culturelle devrait donc être élargi à la diversité des langues, alors que beaucoup d'entre elles sont en voie d'extinction. Défendre le français et notre culture, au Québec, relève de la même nécessité et de la même stratégie.

J'ajouterai que la dynamique de la culture a un effet social général qui se répercute, certes sur le goût des consommateurs, mais aussi sur le taux de natalité, l'éducation qui créera des emplois, les choix politiques, l'attachement à l'environnement, notre sens démocratique, nos solidarités, notre esprit d'innovation et notre vision de l'avenir.

La résilience de la culture québécoise au cours des siècles semble garante de l'attention que nous continuerons à lui porter à l'avenir. Mais la dynamique de notre culture implique aussi sa capacité d'ouverture et d'intégration des immigrants que nous accueillons. Elle est en outre facteur stratégique d'attraction pour l'industrie touristique, de développement de nos régions. La culture, c'est ce « Québec imaginaire » que j'évoque en reprenant les résultats de l'enquête que j'ai menée avec le journal *Le Devoir* sur le Québec et le Canada imaginaires et réels pendant l'automne 2007<sup>1</sup>. La culture ne se réduit pas à des industries culturelles. Elle détermine nos débats de société, nos politiques, nos choix prioritaires. Elle est l'institution et la gestion de l'imaginaire collectif. C'est en ce sens que la culture est nécessairement au cœur de toute prospective.

## 2. La culture québécoise face à la mondialisation

Bien entendu, aucune culture ne se referme sur elle-même. Son histoire, comme sa dynamique, se constitue dans les rencontres, dans le dialogue interculturel entre créateurs et entre cultures, y compris entre cultures anglophone et francophone, canadienne et québécoise, autochtone et haïtienne, occidentale et asiatique, etc. Le monde actuel rend impossible le repli sur soi. Toute culture, comme toute pensée, se nourrit d'échanges. Mais n'arrivons-nous pas à un moment où les échanges pèsent plus lourd que les cultures, les brassent au point de les mêler et de les dissoudre? La question qui se pose alors est celle de l'avenir de la culture québécoise dans le contexte actuel de la multiplication des échanges à la vitesse de l'électricité.

À première vue, nous sommes dans une posture défavorable. Nous faisons mal le poids face à la pression constante des médias anglophones canadiens et américains, ainsi qu'à une présence inverse, souvent dominante elle aussi, des livres et des auteurs français dans nos librairies et dans nos médias. Et ce n'est pas tout. Notre culture est désormais confrontée à une puissante mondialisation, qui a tenté de mettre la culture sous sa coupe (américaine) en soumettant les industries culturelles au néolibéralisme. Et, déjà, alors que nous en sommes encore à contester cette hégémonie, nous observons l'émergence de forts courants multipolaires, venus tout à la fois de la Chine, du Brésil, de l'Inde, du Japon, voire de la Russie et des pays arabes.

Force est d'admettre que ce n'est pas parce qu'une culture domine et prétend à l'universalité qu'elle est nécessairement à rejeter. De fait, toute culture prétend nécessairement à une vérité unique – la sienne –, et à l'universalité – la sienne. Sinon, elle disparaît en se fondant dans une autre plus forte.

Quoi qu'il arrive, le Québec continuera à occuper une position culturelle marginale, tant par rapport à l'Amérique du Nord anglo-saxonne que par rapport à l'Europe, ou même par rapport à la francophonie. Et nous ne pourrons pas défendre une culture périphérique qui ne ferait qu'imiter les modèles des métropoles, fussent-elles occidentales, asiatiques, indiennes ou d'ailleurs.

Pour que notre culture mérite notre intérêt et notre engagement et résiste aux pressions puissantes des industries et des marchés culturels étrangers, il faut qu'elle propose des spécificités qui nous ressemblent, qui nous rassemblent et qui nous distinguent dans le dialogue culturel international, du point de vue tant esthétique que thématique. Sinon, ce sont les lois du marché mondial qui l'emporteront à tout coup et lamenteront les efforts de résistance culturelle que nous pourrions tenter de leur opposer.

Il est légitime de se demander : Quelle est la valeur en soi de notre culture québécoise, qui mérite que nous la défendions? Sa qualité esthétique supérieure? Sa spécificité thématique? Son authenticité identitaire? Son apport à la diversité culturelle? Son exotisme? Sa contribution à enrichir et à renouveler la dynamique de la culture internationale? Étonnamment, la question ne se pose pas en littérature, ni en musique. Il semble que les écrivains trouvent moins de modèles internationalement normés sur le chemin de leur création et qu'ils puisent davantage dans les expériences subjectives particulières de leur vie et dans leur culture locale, alors que les artistes se positionnent le plus souvent d'emblée au sein des modes dominantes et suivent attentivement leurs évolutions. L'art est beaucoup plus sensible aux courants hégémoniques que la littérature, la musique ou la danse.

Le cinéma lui-même, qui est pourtant né sous le signe de la diversité culturelle et qui nous a proposé originellement une grande variété de styles nationaux, n'a pas pu résister davantage à l'esprit de conquête planétaire du cinéma américain. Hollywood a établi son empire partout, sauf en Inde, et a réussi à occuper de 85 à 90 % du marché mondial du cinéma. À la différence du cinéma canadien, qui ne réussit à se protéger que marginalement (2,5 %) contre l'omniprésence du cinéma hollywoodien sur son propre marché, le cinéma québécois résiste beaucoup mieux, grâce à la distinction linguistique que constitue l'usage du français. Seule l'émergence des technologies numériques qui s'imposent désormais, tant pour la production que pour la diffusion, pourra menacer son hégémonie, comme j'ai tenté de le démontrer<sup>2</sup>.

### 3. La compétition dans le cyberespace

En effet, les technologies numériques deviennent incontournables dans toutes les activités humaines, y compris, bien sûr, dans le domaine de la culture. On voit mal aujourd'hui comment une culture pourrait maintenir sa dynamique sans occuper une place à part entière sur le Web, où la compétition est immense. Mais il y a un préalable : il faut d'abord que la population fréquente le Web. Comment se classe le Québec à cet égard? Il est difficile d'évaluer l'importance des contenus culturels québécois en ligne parmi les quelque 120 milliards de pages répertoriées par les moteurs de recherche, mais nous ne pouvons ignorer que nous nous référons constamment au Web dans nos recherches d'information. Or, les foyers québécois sont nettement moins branchés (73,1 %)³ que la moyenne des foyers canadiens (84,3 %)⁴, ce qui n'est pas bon signe. Nous le sommes presque autant, certes, que la moyenne de nos voisins américains, mais cela tient au fait que ceux-ci sont soumis à une fracture numérique interne (73,6 %)⁵ en raison de populations pauvres nombreuses. Ce serait mal nous consoler que de nous comparer avec la moyenne⁶ mondiale de 17 %. Selon une étude menée par Recherche Internet Canada et publiée en septembre 2008, notre retard tient à une infrastructure des réseaux numériques insuffisante au Québec, notamment en largeur de bande, et qui atteint mal les régions rurales et éloignées. Et il en résulte un intérêt moindre des Québécois pour Internet.

L'étude évoque aussi, pour expliquer ce décalage, le retard du français sur le Web⁷. Or, nous devons constater que la francophonie, dont nous nous efforçons par ailleurs de faire valoir l'importance culturelle et linguistique stratégique, est sous-représentée dans le cyberespace.

Contrairement à ce qui a été tant dit, le Web devient un facteur de diversité culturelle, où l'anglais perd peu à peu son hégémonie originelle, où le chinois prend progressivement la place qui lui revient, de même que l'espagnol, tandis que le français est nettement moins présent que le japonais et à peine plus que l'allemand.

Bien entendu, nous ne considérons pas toutes les pages Web comme des contenus culturels, mais il est probable que ce classement si défavorable au français l'est tout autant à la culture francophone. On observera que les populations d'Amérique latine hispanophones sont de plus en plus branchées à Internet, tandis que l'espace africain demeure très défavorisé. Or, la France, incontestablement un pays de grande tradition culturelle, est cependant en retard par rapport aux autres pays européens du nord quant au pourcentage de ses foyers branchés⁸ et quant à la mise en ligne de ses contenus culturels. Tous ensemble, les pays francophones, y compris le Québec, se situent donc très loin en deçà des ambitions de la culture francophone, et l'étude de Recherche Canada Internet de 2008 voit dans la place plus faible des contenus culturels francophones l'une des raisons possibles de l'intérêt moindre des Québécois pour Internet.

### 4. Le numérique et les industries culturelles

Les études prospectives s'accordent à souligner que les technologies numériques vont bouleverser les industries culturelles. Deloitte, Touche et Tomatsu, dans une étude⁹ datant de mars 2006 qui vise à prévoir les grandes tendances à l'horizon 2010, montre clairement que le numérique arrivera rapidement, dans les pays développés, à la même saturation dans les médias qu'à la radio et à la télévision. Nous observons une accélération exponentielle de l'extension du numérique à tous les médias traditionnels et, dans plusieurs cas, de leur remplacement.

La multiplication des écrans de tous formats – nous avons franchi le cap de la fameuse « société du spectacle » pour devenir une société « écranique » –, de même que les écrans des téléphones cellulaires, qui vont prendre toute la surface des appareils en devenant tactiles et en incluant donc la partie réservée traditionnellement au clavier, intéressent de plus en plus les industries culturelles. Les ordinateurs entrent en concurrence directe, sans aucunement les remplacer, avec les téléviseurs. Dans le cas de la musique, on a déjà pu observer les changements radicaux qui s'opèrent. Je l'ai mentionné précédemment : la distri-

bution numérique du cinéma offre aux cinémas nationaux une solution stratégique à l'hégémonie hollywoodienne. Le cinéma québécois pourrait connaître une embellie, si le gouvernement donnait son appui à la mise en place d'un réseau de salles numérique au Québec. L'industrie du livre est loin d'être moribonde, mais devient, en chiffres relatifs, encore plus marginale. Elle peut cependant compter sur la promotion et la distribution en ligne pour augmenter ses ventes, notamment dans l'espace francophone.

Le numérique va transformer nos loisirs. Nous passerons bientôt presque autant de temps devant nos écrans d'ordinateur que de télévision. Autant dire que la télévision résiste très bien à l'assaut des ordinateurs, dont on prétendait qu'ils allaient la remplacer. On sait déjà que la télévision n'a pas non plus fait disparaître la radio. Bien au contraire, avec les baladeurs et les autoradios, nous écoutons de plus en plus de musique. Cependant, les journaux en ligne sont loin de prendre la place des journaux et des magazines imprimés. Et, quoi qu'en dise Hollywood, le piratage numérique des films demeure si limité, même avec l'essor du DVD, que les jeux vidéo dépassent déjà les résultats de l'industrie cinématographique. Montréal est désormais bien positionnée internationalement dans ce domaine en pleine croissance.

L'étude des tendances vise 2010. Il est prévisible que ces changements se consolideront encore plus par la suite. Peut-être pourra-t-on prétendre que la grande culture ne trouvera pas son compte dans cette industrie du divertissement? J'en doute. Au contraire, on peut prévoir qu'elle bénéficiera de nouveaux outils de promotion et de distribution, car nous sommes bien dans un développement exponentiel d'infrastructures de communication, d'information, donc de culture potentielle. À la différence des ressources naturelles ou des industries manufacturières, le numérique favorise de façon privilégiée les échanges et la création culturelle. Comment douter encore que le Québec doive repenser ses priorités culturelles, s'adapter à cette nouvelle donne et user de cette tribune numérique internationale? L'occasion qui se présente doit être saisie. C'est la technologie, cette fois, qui vient au secours de la culture, de

l'humanisme, de la francophonie et de la diversité culturelle, si nous savons en reconnaître la puissance et en user.

Nous devons donc rapidement élaborer une politique active de rattrapage et prendre des initiatives nouvelles. Il convient de considérer ici quatre aspects : les infrastructures numériques, la numérisation de notre patrimoine, l'émergence d'une culture québécoise de contenus nouveaux en ligne et, bien sûr, nos investissements dans l'accès en ligne à ces activités culturelles.

## 5. Des mesures qui s'imposent

J'exposerai donc ici quatre mesures stratégiques :

- Nul doute que les infrastructures de la culture québécoise en ligne ne sont pas seulement des musées et des bibliothèques, mais des réseaux numériques à large bande qui atteignent toutes les régions du Québec. (D'ailleurs, à cet égard, bâtiments et réseaux se complètent remarquablement bien.) Un budget de 24 millions a été voté en 2008 pour pallier notre retard sur ce point, mais la mise en œuvre de cette politique, sur laquelle tous les partis s'accordent, tarde à venir. La largeur de bande et la haute vitesse sont des conditions nécessaires à une bonne diffusion des contenus culturels en ligne du fait que ceux-ci sont souvent des fichiers multimédias, donc lourds. Culture et communication sont indissociables. L'urgence est évidente.
- Encore faudra-t-il, lorsqu'on disposera des tuyaux, pouvoir y diffuser des contenus culturels de qualité. Il s'agit, d'une part, de mettre en ligne des contenus existants et, d'autre part, d'en créer de nouveaux. Certes, nous avons créé des musées virtuels, mais nous sommes loin d'avoir numérisé notre patrimoine, qu'il s'agisse de notre histoire, de notre architecture, de nos arts, de notre musique ou de notre littérature. Dans d'autres pays, comme la France ou l'Italie, les ministères de la culture ont pu le faire<sup>10</sup>. Le Québec dispose d'une richesse patrimoniale unique au Canada et il ne la met pas suffisamment en valeur sur le Web. Voilà une deuxième correction qui s'impose.

● Aussi bien pour la mise en ligne du patrimoine que pour la création de contenus culturels nouveaux, il faut des moyens financiers. Depuis une dizaine d'années au moins, j'ai maintes fois souligné, lors d'interventions publiques et dans des textes, qu'il est nécessaire de créer dans le budget du ministère de la Culture un poste consacré aux contenus culturels sur le Web, comme d'autres le sont au livre, au théâtre, à la danse, etc. La décision d'instituer, dans le prochain budget de la Culture, un poste réservé à la création numérique s'impose, comme symbole fort pour la jeunesse et pour le futur, mais aussi comme une nécessité réaliste, compte tenu de notre situation culturellement minoritaire dans le grand ensemble anglo-saxon d'Amérique du Nord.

● Investir dans la numérisation du patrimoine est nécessaire. Mais il faut admettre que la grande vertu du numérique réside moins dans la conservation que dans l'accès. Je reprendrai donc ici une proposition que j'ai souvent défendue : celle de mettre en œuvre un portail culturel québécois qui donne accès aussi bien au patrimoine en ligne qu'à l'actualité du cinéma, de l'édition, de la danse, du théâtre, de la musique, de l'architecture, etc. Ce portail serait également une sorte de magazine culturel en ligne. Il ferait la promotion de toutes nos activités; il permettrait d'effectuer des transactions pour l'achat de billets, de CD ou de livres. Il serait accessible dans tout le Québec ainsi qu'à l'étranger, où il offrirait une vitrine culturelle stratégique. Sa gestion pourrait être conçue à la façon d'une chaîne de télévision, comme Télé-Québec, à laquelle il pourrait d'ailleurs être relié directement. Le portail constituerait un formidable outil de promotion et d'animation pour tous les acteurs culturels, publics et privés, et pour les industries culturelles. Il rapprocherait les régions rurales des villes; il ferait une place aux champs d'intérêt des nouvelles générations. Son rôle éducatif sur l'ensemble de la population, en liaison directe avec les écoles, mériterait d'être développé. Il joindrait les jeunes. Il serait un outil puissant et un symbole de la vigueur de la culture québécoise, un encouragement pour les créateurs. Certes, un tel projet est ambitieux, mais pas

davantage qu'une grande bibliothèque publique. Et il soutiendrait très bien la dynamique de la culture québécoise ici comme à l'étranger et dans toute la francophonie.

Un tel portail répondrait à tous les préalables que nous avons énumérés précédemment et concrétiserait le rendez-vous nécessaire de la culture québécoise et de l'ère numérique. C'est une chance historique à saisir pour la population minoritaire et périphérique que nous sommes, et un rang à tenir à l'avantage de tous. Cela vaut bien des ambassades, bien des semaines du Québec à l'étranger, et le gouvernement qui fera ce choix parlera pour l'avenir du Québec et de la francophonie.

---

#### Notes :

1. *Québec imaginaire et Canada réel : l'avenir en suspens* (vlb, 2008).
2. *Le déclin de l'empire hollywoodien* (vlb, 2004).
3. CEFRIO, mai 2008.
4. Union internationale des télécommunications, mars 2008.
5. Nielsen/NetRatings, 2008.
6. *Ibid.*
7. Recherche Internet Canada, une étude menée par le professeur Zamaria.
8. Selon l'IUT, on comptait seulement 58,1 % de Français connectés à Internet en juin 2008.
9. Deloitte, Touche, Tomatsu, « Eye To the Future, How TMT Advances Could Change the Way We Live in 2010. »
10. Voir [www.culture.fr](http://www.culture.fr), un portail qui offre des milliers de pages patrimoniales, mais aussi des actualités culturelles, notamment sur les expositions des grands musées nationaux.

# CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET CONSÉQUENCES SOCIOÉCONOMIQUES SUR LES POPULATIONS DU NORD DU QUÉBEC

Alain Bourque, directeur d'Impacts sociaux et environnementaux,  
et Anne Debrabandere, spécialiste, Ouranos – Consortium sur  
les changements climatiques

Le Nunavik se distingue des autres régions du Québec par une faune et une flore peu abondantes, ainsi que par une saison froide allongée et un paysage dominé par la neige et la glace. Sa population, majoritairement inuite, a un mode de vie étroitement lié à son environnement. Elle est regroupée dans quatorze villages où sont concentrées des infrastructures souvent qualifiées de « critiques ». Cette société fait face à d'importants changements générationnels et connaît une expansion démographique rapide ainsi qu'une transformation de ses

activités socioéconomiques autrefois basées essentiellement sur le mode de vie traditionnel. Malgré ces profonds changements, certaines activités (approvisionnement alimentaire, vente de fourrures sur les marchés internationaux) représentent encore une partie importante de l'économie locale. C'est dans ce contexte général que s'ajoute un nouveau type de changement, soit celui des bouleversements climatiques dont les effets biophysiques se répercuteront sur le développement socioéconomique de cette population vulnérable.

## 1. Contexte climatique

L'analyse des températures des stations climatologiques du nord du Québec semble indiquer un réchauffement plus important que dans toute autre région de la province au cours du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, malgré peu de changements, voire un léger refroidissement entre 1950 et le début des années 1990, l'ensemble des stations nordiques a montré une augmentation importante des températures, particulièrement depuis une quinzaine d'années où la température moyenne est plus élevée d'au moins 1 °C que les normales des années 1961-1990.

### Tableau 1

Synthèse des scénarios climatiques possibles pour la région Arctique par rapport à la période de référence (Ouranos, 2007)

Saison		Période de référence 1961-1990	Variation 2010-2040	Variation 2041-2070	Variation 2071-2100
Hiver	Températures	De - 21 °C à - 25 °C	De + 2,5 °C à + 3,5 °C	De + 4 °C à + 7 °C	De + 6 °C à + 12,5 °C
	Précipitations	De 60 mm à 160 mm	De + 1 % à + 18 %	De + 2 % à + 32 %	De + 5 % à + 53 %
Printemps	Températures	De - 7 °C à - 17 °C	De + 0,5 à + 2 °C	De + 1,5 °C à + 3,5 °C	De + 2,5 °C à + 7 °C
	Précipitations	De 75 mm à 125 mm	De + 1 % à + 12 %	De + 4 % à + 26 %	De + 8 % à + 35 %
Été	Températures	De + 6 °C à + 10 °C	De + 1 °C à + 2,5 °C	De + 1,5 °C à + 4 °C	De + 2 °C à + 6 °C
	Précipitations	De 150 mm à 230 mm	De + 1 % à + 12 %	De + 3 % à + 19 %	De + 5 % à + 28 %
Automne	Températures	De + 1 °C à + 4 °C	De + 1,5 °C à + 2,5 °C	De + 2 °C à + 3,5 °C	De + 2,5 °C à + 6 °C
	Précipitations	De 150 mm à 240 mm	De + 2 % à + 16 %	De + 5 % à + 24 %	De + 9 % à + 42 %

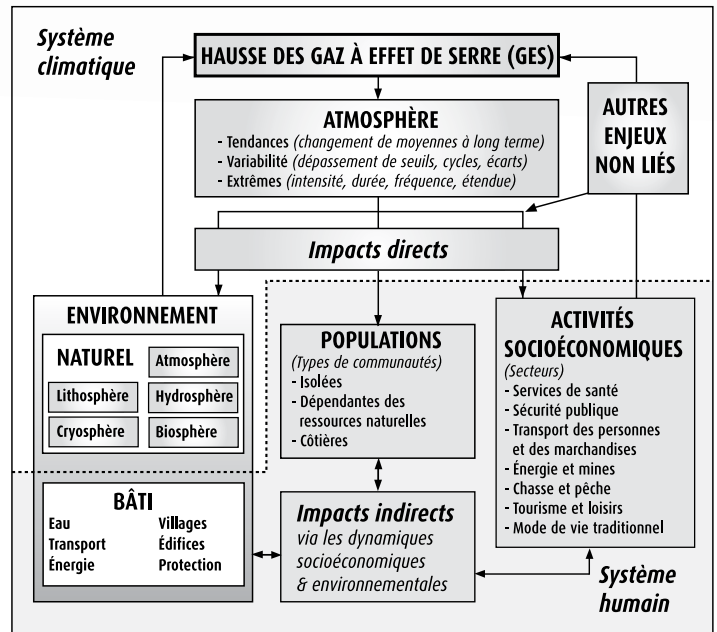
**Note.** – La période de référence fournit la gamme des températures moyennes et des précipitations totales calculées par la majorité des stations climatiques de la région Arctique pendant 30 ans. Les colonnes « Variation » fournissent les bornes inférieures et supérieures des augmentations possibles des températures et des précipitations également calculées pour trois périodes de 30 ans.

En outre, les plus récents scénarios climatiques produits par Ouranos indiquent une poursuite de cette tendance pour les trois horizons climatiques 2020, 2050 et 2080. Le **tableau 1** montre que le Nunavik subira, en même temps que de nombreux autres changements de diverses natures, les plus importants changements climatiques du Québec en valeur absolue, en particulier à cause de l'effet de rétroaction climatique de la neige et de la glace et de la présence d'une baie d'Hudson plus chaude à l'ouest. La saison hivernale serait particulièrement affectée et pourrait voir les températures s'accroître de 2,5 °C à 3,5 °C, pour la période climatique 2010-2040, et jusqu'à 12,5 °C pour la période climatique 2071-2100. Quant aux précipitations, les scénarios montrent qu'en hiver elles augmentent de 1 % à 18 % pour la période 2010-2040 et jusqu'à 53 % pour la période 2071-2100. Puisque les températures demeureront largement sous zéro, les chutes de neige et l'accumulation de la neige au sol devraient augmenter de façon notable.

Ainsi, le Nunavik devrait faire face à d'importants changements de ses paramètres climatiques et vivre de forts bouleversements de son environnement naturel et socioéconomique. En effet, tel que l'illustre la **figure 1** ci-dessous, les conditions atmosphériques peuvent toucher directement ou indirectement les systèmes naturels (environnement naturel et bâti) et humains (populations et activités socioéconomiques).

**Figure 1**

Effets directs et indirects du climat sur les trois éléments clés : l'environnement, la population et les activités socioéconomiques (Bourque et Simonet, 2008)



## 2. Impact des changements climatiques et vulnérabilités des populations

### 2.1. Infrastructures sensibles

Le transfert de la chaleur dans le sol consécutif au réchauffement climatique provoquera inévitablement une fonte partielle ou totale du pergélisol, selon l'ampleur réelle du réchauffement qui aura lieu au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Déjà, la température du pergélisol s'est élevée en moyenne de 1 °C à 1,5 °C entre 1990 et 2002, et ce jusqu'à 20 mètres de profondeur à certains endroits. Face à cette dégradation du pergélisol, le risque de dommages causés aux infrastructures sera variable d'une communauté à l'autre, selon la géomorphologie et le climat. Par exemple, les secteurs construits sur des massifs de roche ou des sols granulaires comportent peu de risques par rapport à ceux qui sont construits sur des sols argileux qui contiennent beaucoup de glace, les rendant instables au dégel. Du sud au nord, soit de la limite des arbres jusqu'au rivage du détroit d'Hudson, le gradient climatique est tel que le pergélisol discontinu, dont les températures se situent près du point de congélation, devient beaucoup plus froid.

En conséquence, un réchauffement régional à peu près uniforme agira d'abord sur les marges sud du pergélisol, puis progressivement sur les territoires plus nordiques. Jusqu'à présent, la planification urbaine a tenu compte, autant que possible, de la nature du terrain de chaque communauté. De plus, la plupart des bâtiments institutionnels, comme les écoles et les hôpitaux, ainsi que la plupart des maisons sont construits sur des pieux ou des chevalets, ce qui favorise la circulation de l'air et maintient le sol à des températures approchant celles de l'air. Cependant, les infrastructures et les bâtiments importants (aéroports, routes) sont partiellement ou totalement construits sur des terrains sensibles. Dans les zones où le sol est constitué de dépôts meubles contenant de la glace, la fonte du pergélisol cause des tassements et des déformations du sol susceptibles d'endommager les infrastructures. C'est le cas des infrastructures aéroportuaires de treize des quatorze villages

qui sont sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ), dont la sécurité et l'intégrité sont devenues préoccupantes.

En effet, la fonte du pergélisol a déjà provoqué des tassements, des fissures, et plusieurs pistes d'aéroport et routes qui les relient aux villages montrent des signes de détérioration. Les mesures d'entretien courantes ont jusqu'à maintenant suffi à assurer la sécurité; toutefois, la fréquence et le coût accru des réparations, le constat des dommages et la hausse des activités d'entretien ont incité le MTQ et Ouranos à élaborer un programme de recherche en vue de caractériser le pergélisol sous les infrastructures et en bordure de celles-ci (profil thermique, tassements, conditions climatiques), d'évaluer le comportement de ces infrastructures depuis leur construction, de prévoir leur évolution et, enfin, d'élaborer des mesures d'adaptation.

### 2.2. Transport local et accès aux ressources

Au Nunavik, les chasseurs et les cueilleurs se servent principalement des embarcations en été et de la motoneige en hiver pour se déplacer. Les types de routes utilisées (voies navigables et sentiers de glace) sont importants pour leur approvisionnement (chasse, pêche, cueillette de petits fruits et d'œufs), pour le déplacement des biens et des personnes entre les communautés et pour permettre aux Inuits de pratiquer leur mode de vie traditionnel, telles la trappe et la cueillette, et de poursuivre leurs activités familiales et sociales. Les déplacements et l'accès aux ressources sont cruciaux, d'une part, pour qu'ils puissent s'alimenter et, d'autre part, pour la sauvegarde d'une cohésion sociale indispensable au maintien d'une culture fragilisée par la sédentarisation récente des populations. Dès lors, la nouvelle donne climatique (prévisions météo difficiles, gel tardif et dégel hâtif de la glace) rend les déplacements plus risqués, ce qui affecte aussi bien les aspects socioéconomiques et culturels que la transmission des connaissances traditionnelles et qui se répercute sur l'identité individuelle et collective de cette société en mutation.

### 2.3. Santé

Les maladies transmissibles par les protozoaires, les virus et les bactéries vivant en milieu aqueux sont omniprésentes au Nunavik. De 1990 à 2002, on y a recensé un nombre proportionnellement plus élevé qu'ailleurs au Québec de certaines de ces maladies (p. ex. : la giardiase, la salmonellose), alors que les autres types de maladies y sont moins élevés. Les changements climatiques peuvent affecter l'approvisionnement en eau (systèmes individuels ou collectifs), dégrader le pergélisol et participer à l'intrusion d'eau saline dans les aquifères, c'est-à-dire aggraver une situation déjà préoccupante. Dans plusieurs villages, l'enfouissement des déchets dans le pergélisol pourrait polluer les nappes phréatiques, les cours d'eau et les terrains avoisinants.

D'autre part, plusieurs zoonoses existent déjà chez les espèces animales arctiques, telles que la rage chez les renards. Comme ailleurs au Québec, les changements climatiques y sont susceptibles d'accroître la transmission de ces maladies animales aux êtres humains. Les changements éventuels occasionnés aux habitats fauniques auront également des effets sur l'alimentation des Inuits. Déjà, de 21 à 56 % des foyers rapportent une certaine insécurité sur le plan alimentaire.

Enfin, les Inuits pratiquent la chasse et la pêche de subsistance depuis des millénaires. Bien qu'ils aient accès à de la nourriture importée du sud, ils continuent de s'alimenter de façon traditionnelle et en tirent des effets sur la santé beaucoup plus bénéfiques que ceux des produits importés. Si les animaux étaient affectés par des maladies, des parasites, un plus grand nombre d'insectes piqueurs, des famines ou des modifications et des pertes d'habitats, les Inuits seraient exposés à un double changement : leurs ressources pourraient être transformées ou déplacées, ce qui pourrait affecter la qualité de celles-ci, et leur apport en protéines animales de haute qualité pourrait être réduit, d'autant plus que la croissance démographique faiblit et que le maintien de leurs habiletés de chasse et de pêche est compromis. Cette évolution est préoccupante pour les responsables de la santé publique, car le remplacement des produits

traditionnels par des produits importés, plus riches en sucres et en hydrates de carbone, aurait pour effet d'engendrer des complications cardiovasculaires, du diabète, des déficiences vitaminiques, de l'anémie, des problèmes de santé dentaire et d'obésité, ainsi qu'une moindre résistance aux infections. Les Inuits présentent déjà des taux de mortalité ou de morbidité beaucoup plus élevés qu'ailleurs au Québec, pour la plupart en rapport avec l'alimentation, et une espérance de vie réduite due en bonne partie aux décès par traumatismes, aux cancers et, dans une moindre mesure, aux maladies cardiovasculaires.

Ainsi, les effets directs et indirects des conditions climatiques sur l'environnement naturel et bâti augmenteraient probablement les risques pour la santé, la sécurité et le bien-être de ces populations isolées. À titre d'exemple, à la suite de l'avalanche de Kangiqsualujjuaq, en 1999 (9 décès et 25 blessés), une évaluation poussée des risques a été effectuée dans tous les villages, et les infrastructures critiques ont été déplacées, notamment les centrales diesels et les réservoirs de carburant.

### 3. Occasions de développement : activités économiques en croissance

Bien que les effets négatifs des changements climatiques soient nombreux, il existe cependant certains points positifs. Par exemple, l'industrie minière se développe rapidement à mesure que le territoire devient plus accessible et à la faveur des marchés internationaux des métaux. Les changements climatiques offrent de nouvelles occasions de développement, comme l'ouverture des voies navigables pour de plus longues périodes, réduisant de ce fait le coût du transport des minerais. En revanche, ces nouveaux accès ajouteront une pression additionnelle sur les espèces qui dépendent du couvert de glace, voire sur les populations qui dépendent elles-mêmes de ces espèces pour leur subsistance. De plus, les changements climatiques rendront incertain le gel des parcs de résidus miniers toxiques pendant et après l'exploitation, lorsque les gisements seront épuisés dans quelques décennies. Cette incertitude aura pour effet d'engendrer, pour les futures exploitations, des

prévisions de coût plus élevées pendant et après l'exploitation, en raison des risques de contamination du milieu naturel par suintement et écoulement des produits toxiques.

Si l'exploitation des rivières de la baie d'Ungava à des fins de production d'électricité devenait acceptable sur les plans commercial et social, l'exploitant aurait à gérer des incertitudes quant au régime hydrologique à cause d'un climat différent, mais vraisemblablement plus avantageux en raison de l'augmentation prévue des précipitations. De plus, le potentiel de vent élevé de la région pourrait favoriser le développement de la filière éolienne qui s'ajouterait à la production électrique des centrales diesels dans quelques communautés, assurant du même coup la diversification de l'approvisionnement et réduisant la dépendance des populations nordiques aux combustibles fossiles coûteux qui sont transportés par bateau. Même en contribuant pour une faible part à réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES), la production éolienne représenterait un argument politique de poids, car les Inuits participeraient de toute façon à la réduction des émissions de GES en réduisant de beaucoup leur recours aux combustibles fossiles.


#### **4. Adaptation**

Les nouvelles connaissances sur le pergélisol et la façon dont il se comporte sous les infrastructures ainsi que l'application de solutions et de pratiques en matière de génie civil nous aideront à gérer les effets des changements climatiques sur les aéroports, les routes et les bâtiments. Quant à la consolidation et au maintien de l'intégrité des infrastructures bâties sur pergélisol, diverses solutions sont à l'essai ou ont déjà démontré leur efficacité. Par exemple, la pénétration de la chaleur dans les remblais peut être contrée par la convection de l'air ainsi que l'utilisation de techniques d'isolation et de surfaces réfléchissantes. La chaleur peut aussi être extraite des remblais au moyen de drains ou de systèmes de ventilation. La mise en place de géotextiles ou la consolidation et le rehaussement des infrastructures à risque peuvent également aider à diminuer les vulnérabilités.

Par ailleurs, la cartographie complète des conditions du pergélisol dans chaque village pourra aider à améliorer la planification urbaine, de manière à favoriser l'adaptation des conditions de vie aux changements climatiques à long terme. Quoi qu'il en soit, les normes de construction et les prises de décision devront désormais tenir compte des changements climatiques afin d'empêcher l'augmentation des vulnérabilités.

L'accès du territoire aux activités traditionnelles fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités locales, telle l'Administration régionale Kativik, pour ce qui est de la sécurité le long des voies terrestres (sentiers de glace) ou sur les voies navigables. En collaboration avec les communautés locales, une étude est en cours pour déterminer les moyens de mieux prévoir les nouvelles conditions de glace et de neige en hiver en s'appuyant sur le réseau des stations météorologiques du Nord. Le peu de stations météorologiques et la mauvaise qualité des séries chronologiques de données rendent actuellement difficile la validation des modèles utilisés, mais cette difficulté est en voie de disparaître par l'installation de nouvelles stations climatiques par Environnement Canada et le MTQ.

L'éducation et le développement d'outils de sensibilisation et d'information sont considérés comme des moyens importants pour réduire la vulnérabilité des infrastructures aux changements climatiques. Aussi, les responsables de l'Administration régionale Kativik ont-ils souligné la nécessité d'améliorer les données météorologiques et la capacité de prévoir les phénomènes extrêmes – comme les risques de blizzards, les tempêtes, les coups de vent, le dégel brutal et le brouillard. Quant aux Inuits, ils ont mentionné, parmi leurs préoccupations, celle de disposer d'une meilleure analyse des conséquences des changements climatiques sur leurs écosystèmes et la faune. Actuellement, les études visent surtout à définir les méthodes d'adaptation de façon à régler les questions de gestion des infrastructures ou d'aménagement des villages. Elles cherchent aussi, mais dans une moindre mesure, à mieux connaître les changements les plus importants liés aux ressources et aux activités traditionnelles de chasse, de pêche et de cueillette.



En conclusion, l'impact des changements climatiques sur les populations du Nunavik et l'environnement naturel et bâti, ainsi que sur les activités socioéconomiques commence à se faire sentir. L'ampleur des changements à venir exige que les émissions de GES soient réduites considérablement, mais il est également nécessaire de revoir la façon dont les sociétés s'adaptent aux conditions climatiques afin de minimiser les inconvénients, maximiser les effets bénéfiques et gérer efficacement l'évolution des situations. En fait, tout comme il faut s'assurer de bien planifier le développement afin d'intégrer les défis liés à la croissance démographique ou de susciter l'intérêt international pour l'économie des régions polaires, il importe aussi de bien planifier ce développement en fonction d'un climat environnemental qui sera sensiblement différent de celui d'aujourd'hui. Les moyens d'adaptation mis en place seront déterminants face à la nature et à l'ampleur des changements à venir, particulièrement pour les systèmes humains. Puisque l'adaptation consiste en une meilleure gestion des risques dans un monde incertain, les mesures qui seront implantées détermineront essentiellement l'ampleur des bouleversements et des perspectives à venir. Puisque les changements climatiques se produiront sur le Québec et les autres régions du monde à long terme, il est important de veiller à l'adaptation des politiques publiques qui guident le développement des sociétés, puisque ces changements climatiques se produiront parallèlement à une multitude d'autres changements qui façonneront le Nord, son développement et sa population.

---

#### Sources :

- ALLARD, M., F. CALMELS, D. FORTIER, *et al.* « Cartographie des conditions de pergélisol dans les communautés du Nunavik en vue de l'adaptation au réchauffement climatique », Rapport final soumis au Fonds d'action pour le changement climatique (FACC), 2007, 49 p.  
[http://www.ouranos.ca/doc/Rapports%20finaux/Allard\\_communautes.pdf](http://www.ouranos.ca/doc/Rapports%20finaux/Allard_communautes.pdf)
- ALLARD, M., R. FORTIER, D. SARRAZIN, *et al.* « L'impact du réchauffement climatique sur les aéroports du Nunavik : caractéristiques du pergélisol et caractérisation des processus de dégradation des pistes », Rapport final remis au FACC, 2007, 199 p.  
[http://www.ouranos.ca/doc/Rapports%20finaux/Allard\\_aeroport.pdf](http://www.ouranos.ca/doc/Rapports%20finaux/Allard_aeroport.pdf)
- BOURQUE, A., *et* G. SIMONET. « Québec » dans *Vivre avec les changements climatiques : édition 2007*, D. S. Lemmen, F. J. Warren, J. Lacroix *et* E. Bush, Gouvernement du Canada, Ottawa, 2008, p. 171-226.  
[http://www.ouranos.ca/doc/ch5\\_f.pdf](http://www.ouranos.ca/doc/ch5_f.pdf)
- BUELL, M., L. CHAN, V. EDGE, *et al.* « Les effets des changements climatiques sur la santé dans le Nord canadien » dans *Santé et changements climatiques : évaluation des vulnérabilités et de la capacité d'adaptation au Canada*, J. Seguin (Eds), 2008.
- TREMBLAY, M., *et* C. FURGAL. « Les changements climatiques au Nunavik et au nord du Québec : l'accès au territoire et aux ressources », Rapport final, 2008, 167 p.  
[http://www.ouranos.ca/doc/Rapports%20finaux/nei2008\\_acces%20ressources.pdf](http://www.ouranos.ca/doc/Rapports%20finaux/nei2008_acces%20ressources.pdf)

# ÉTAT ET PERSPECTIVE DE L'ÉNERGIE AU QUÉBEC

Gaëtan Lafrance, professeur honoraire à l'INRS-EMT  
et professeur associé, Université Laval

## Introduction

Les variations vertigineuses du prix du pétrole ont remis à l'ordre du jour la trop grande dépendance de la plupart des pays du monde aux combustibles fossiles. Le Québec n'y échappe pas. En 2005, le pétrole était la première source d'énergie primaire consommée par les Québécois (39,5 %) devant l'hydroélectricité (38,2 %). Pire, les sources d'énergie non renouvelables représentaient 53 % de l'énergie primaire, le pétrole et le gaz naturel principalement, alors que les sources d'énergie renouvelables stagnaient bien en deçà, à environ 47 %.

Étant donné que les Québécois sont importateurs de pétrole et de gaz naturel, la situation est évidemment préoccupante. La balance commerciale du secteur énergétique s'est creusée de plusieurs milliards par année au Québec et elle subit toujours des soubresauts incontrôlables<sup>1</sup>. Ne serait-il pas temps de se questionner sur la place que prend le pétrole dans nos vies et d'en planifier dès maintenant le retrait?

Peut-on se débarrasser du pétrole? Comment le Québec pourrait-il prendre le virage? Une étude signée par le spécialiste en énergie Patrick Déry<sup>2</sup> avance que le Québec pourrait atteindre cet objectif d'ici 2030. Audacieux projet quand on pense aux délais requis pour adapter l'offre à la demande et pour imposer les développements technologiques nécessaires au secteur des transports en particulier.

Est-ce si farfelu? Car se débarrasser du pétrole fait appel en grande partie à notre volonté d'augmenter la part de l'électricité dans le bilan énergétique du Québec. Que signifierait

une utilisation accrue de l'électricité dans le bâtiment, dans le transport et dans l'industrie? Les procédés et les véhicules électriques sont-ils disponibles? Le potentiel des sources d'énergie renouvelable est-il suffisant pour satisfaire à la demande accrue d'électricité?

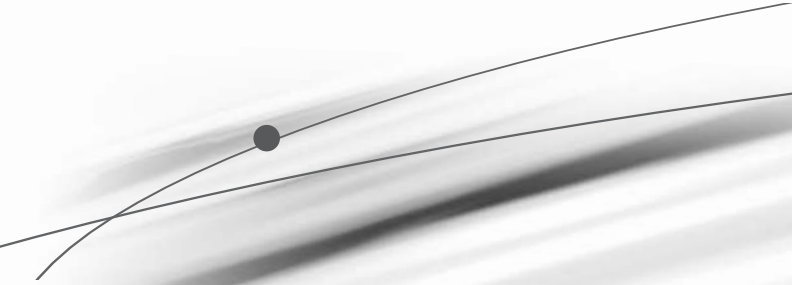
Voilà l'objet du présent texte. Mais auparavant, il convient de revenir sur la situation mondiale. A-t-on raison de s'inquiéter d'une pénurie possible de pétrole?

## La situation mondiale

Même si les conférences sur le changement climatique se sont conclues par des ententes plutôt timides, plusieurs dossiers progressent à cause d'une nouvelle donne : l'approvisionnement désordonné en pétrole et la difficulté de mettre en production les nouveaux champs pétroliers. C'est pourquoi de grands organismes, comme l'Agence internationale de l'énergie, ont révisé à la baisse leurs prévisions. D'ici quinze à vingt ans, peut-être avant, l'humanité aura consommé la moitié des réserves de pétrole jugées « exploitables » du point de vue économique et environnemental. À peine une décennie plus tard, le portrait serait semblable pour le gaz naturel.

Qu'ils soient d'accord ou non avec des objectifs chiffrés de réduction de gaz à effet de serre, tous les pays du monde planifient à leur façon des programmes d'efficacité énergétique et une réduction de leur dépendance au pétrole. Par exemple, l'Europe et les États-Unis prévoient fixer des normes d'efficacité plus sévères pour les voitures. Les grands constructeurs mondiaux planchent désormais sur le développement de voitures performantes, les hybrides en tête de liste. La Suède<sup>3</sup> va plus loin; elle compte rompre sa dépendance au pétrole d'ici 2020. À cause de son importance, l'électricité sera également au cœur des planifications stratégiques et commerciales des prochaines décennies.

De petit pas en petit pas, les choses changent. Mais est-ce suffisant pour se défaire à temps du pétrole? Tout dépend de l'attitude des acteurs. Dans le scénario *Solidarité*, les calculs



de l'auteur<sup>4</sup> révèlent qu'une transition vers un système d'approvisionnement énergétique plus durable est possible dans ce siècle. Mais il faut agir rapidement pour ne pas s'exposer à une baisse ingérable des approvisionnements en carburants. Les événements de 2008 montrent que ce n'est pas de la fiction. Les défis sont énormes quand on pense à ce que la rente pétrolière pratiquement gratuite a créé en termes d'avantages, d'habitudes et de biais. Mais par quoi peut-on remplacer l'âge du pétrole?

### Un nouvel âge de l'énergie?

Il faut d'abord réaliser que peu d'énergies universelles présentent les avantages du pétrole. Le gaz naturel est lié à un cordon ombilical malcommode, le pipeline. En plus d'être mal distribuées, les réserves acceptables du point de vue économique et environnemental ne sont pas plus abondantes que le pétrole. Les réserves de charbon sont abondantes et bien distribuées, mais l'utilisation de cette forme d'énergie cause un sérieux problème environnemental. Il est peu probable que l'on revienne à l'âge du couple charbon-vapeur qui a engendré la deuxième révolution industrielle, mais le charbon reste un atout majeur pour une transition vers un autre âge. En fait, un seul vecteur présente des avantages comparables au pétrole, c'est l'électricité.

Est-ce de la fiction de penser qu'un jour le monde sera tout électrique? Après tout, la gestion de l'électron est universelle. Voilà en tout cas une bonne façon de démocratiser l'énergie, puisque chaque communauté peut choisir la forme d'énergie la plus appropriée pour produire de l'électricité.

C'est en partie commencé. La part de l'électricité gagne sans cesse du terrain sur celle des autres formes d'énergie dans toutes les économies et dans tous les secteurs de consommation autres que celui du transport. Force est de constater cependant que le chemin vers un monde tout électrique est loin d'être gagné. La part de l'électricité dans la consommation mondiale se situe à environ 18 % et à 16,5 % aux États-Unis. Autre problème d'importance : la production d'électricité est assurée principalement par des combustibles lourds, le charbon étant en tête de liste.

La première mesure envisagée est d'augmenter le rendement global du système électrique qui reste faible : autour de 30 % dans le monde. La deuxième mesure consiste à favoriser les échanges interréseaux pour profiter des complémentarités ou augmenter la rentabilité des énergies renouvelables. La troisième mesure est de repenser la production d'électricité en fonction de centrales aux multiples énergies afin de récupérer au maximum les chaleurs perdues et de s'en servir aux fins de la cogénération ou du chauffage urbain.

Le passage à des sources d'énergie renouvelable est loin d'être assuré également. L'hydroélectricité est toujours en procès et connaît des difficultés de développement partout dans le monde. Le solaire photovoltaïque se bute à un problème technologique. Heureusement, l'avenir immédiat semble plus prometteur pour l'éolien, si l'on se fie aux différentes politiques mises en œuvre. En Europe<sup>5</sup> par exemple, on vise 180 GW en 2020 et 300 GW en 2030, soit 22,5 % de la production d'électricité. Comme les nouveaux parcs seront marins (*offshore*) et loin des centres de consommation, il ne sera possible d'atteindre ces objectifs qu'à deux conditions : 1) investir massivement dans de nouvelles lignes de transport; 2) avoir une approche régionale en matière d'exploitation des systèmes électriques. Or, le concept de l'électron sans frontière n'est pas si évident<sup>6</sup>.

Aux États-Unis, une étude de l'UWIG<sup>7</sup> montre que l'éolien pourrait représenter 20 % de la capacité de production nationale en 2020. Mais, pour y arriver, il faudrait refaire complètement le réseau de transport national à partir des bons sites venteux situés surtout au centre du pays. Compte tenu de l'inefficacité du réseau, les investissements nécessaires seraient énormes : environ 60 milliards de dollars américains d'ici 20 ans pour construire des lignes de transport disséminées sur 19 000 milles. On le devine, le problème le plus déterminant viendrait des débats publics houleux sur le passage des grandes lignes de haute tension qui ratisseraient le territoire dans l'axe est-ouest.

Vaut-il mieux favoriser l'axe nord-sud? En se basant sur le passé, l'idée semble plus gagnante. Par exemple, l'Ontario et

le Manitoba visent, dans leur stratégie respective, une augmentation des échanges d'électricité entre les deux provinces. Mais les scénarios<sup>8</sup> des lignes de haute tension provenant du nord du Manitoba s'arrêteraient à Sudbury ou à Thunder Bay, bien loin du sud de l'Ontario, là où le déséquilibre entre l'offre et la demande se fait le plus sentir. Que penser également du rêve de Danny Williams, premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, de bien exploiter les chutes Churchill II à des fins d'exportation, alors qu'il doit négocier des droits coûteux de passage avec le Québec ou d'autres provinces canadiennes?

Voilà des exemples qui montrent qu'un monde électrique impose des bouleversements considérables, non seulement du point de vue technologique, car l'électricité ne se gère pas à la légère, mais également pour ce qui est de l'« acceptation sociale » des différentes collectivités qui verront leur environnement changer.

### **La chance du Québec**

Ces quelques exemples illustrent aussi à quel point la situation du Québec est avantageuse. D'abord, il faut remarquer que celui-ci fait déjà partie des sociétés les plus électrifiées du monde. C'est en quelque sorte un minimodèle du futur. L'offre est déjà assurée par de grandes sources d'énergie renouvelables, l'hydroélectricité et l'éolien en premier lieu. Puis, les capacités existantes de transport vers les réseaux voisins permettent des échanges importants d'électricité. Sur ce point, Hydro-Québec peut, grâce à ses réservoirs gérables sur une base multiannuelle, exploiter de façon optimale ses réserves énergétiques. Et le potentiel tant hydraulique qu'éolien reste considérable. En 2015, si la stratégie énergétique<sup>9</sup> du gouvernement du Québec se réalise, Hydro-Québec aura dégagé un surplus énergétique<sup>10</sup> d'environ 10 % pour l'exportation ou pour faire face à des années plus faibles en hydraulité.

Toujours selon la stratégie énergétique du Québec, il est prévu que des projets hydroélectriques totalisant 4 500 MW seront lancés d'ici 2015, ce qui représentera une production approximative de 23 TWh par an à partir de 2020 environ. Cela

signifie que, sans aucun ajout d'éolien à la capacité prévue de 4 000 MW, Hydro-Québec satisfera amplement à la demande interne du Québec jusqu'en 2025 et que l'énergie disponible à l'exportation passera de 10 TWh en 2005, pour se situer à environ 37 TWh en 2025. Peut-on aller plus loin?

#### *1) Construire pour l'exportation?*

Le bilan attendu met en évidence un premier changement de paradigme : le consensus tacite d'établir un seuil de 10 % de la capacité de production d'Hydro-Québec pour la bonne gestion de l'hydraulité et pour l'exportation serait rapidement dépassé à partir de 2015 et atteindrait une part de plus de 15 % en 2020. En d'autres termes, comme la demande interne sature, le Québec commencerait à construire pour l'exportation et non dans une optique de devancement des équipements. Dans le cas d'une nouvelle orientation en faveur de l'exportation, le Québec pourrait même aller plus loin et ajouter sans problème plusieurs milliers de mégawatts provenant de l'éolien. En soi, la question mérite un débat de fond et pourrait modifier le plan stratégique actuel. Compte tenu du risque financier possible, jusqu'où le Québec peut-il aller? Qui supportera le coût de construction des nouvelles lignes de transport d'électricité? De chaque côté des frontières, les populations sont-elles prêtes à de tels changements?

Une forme d'exportation moins connue est la vente de biens manufacturiers produits par des industries considérées comme de fortes consommatrices d'électricité. Mais la délocalisation de la production de magnésium de Bécancour vers la Chine montre que ce genre de politique a son lot d'impondérables.

## 2) Accroître l'électrification?

Pour plusieurs raisons conjoncturelles, dont le bas prix des combustibles fossiles depuis le contre-choc pétrolier de 1985 et, il faut le dire, le peu de promotion de l'utilisation de l'électricité, la part de cette dernière dans le bilan énergétique du Québec est demeurée constante depuis 20 ans, pour se situer à environ 38 %. Selon les scénarios tendanciels, cette part sera toujours aux alentours de 38 % en 2025. Dans un contexte qui avantage à long terme la position concurrentielle de l'électricité produite ici, le Québec a le loisir d'établir des politiques précises d'électrification accrue dans tous les secteurs. Parmi les mesures faciles à appliquer, la promotion du chauffage électrique et l'électrification des transports en commun sont à réviser dans le cadre de programmes innovateurs d'efficacité énergétique. Dans le secteur du transport par voiture, il faut être plus audacieux. Par exemple, pourquoi ne pas soutenir un programme de R-D pour fabriquer un véhicule efficace qui fonctionnerait en partie à l'essence et à l'électricité ou à l'hydrogène, tout en misant sur la recharge des batteries des voitures hybrides? Dans le secteur industriel, il faut repenser les programmes d'électrotechnologies, pourtant visionnaires dans les années 1980.

## 3) Favoriser l'efficacité, les énergies locales et la R-D

Pas besoin d'épiloguer longuement : favoriser l'efficacité est la mesure la plus payante. L'histoire de la montée de la consommation dans le secteur du transport montre que le progrès technologique n'est pas suffisant. Il faut agir sur le comportement des consommateurs. Au passage, l'électrification est un mode d'efficacité fabuleux. Par rapport à un moteur thermique à essence, un moteur électrique offre des gains de rendement de plus de 400 % si les batteries sont rechargées sur le réseau d'Hydro-Québec.

Est-ce que le Québec peut être tout électrique? Le potentiel est certes là. Avec une augmentation de la part de l'électricité de 38 % à 50 % d'ici 2025, les capacités planifiées par Hydro-

Québec seraient suffisantes. Et l'éolien ne représenterait que 4 % des besoins électriques. On pourrait donc aller plus loin. Par ailleurs, il est peu probable que les carburants disparaissent complètement du bilan énergétique du Québec. Là aussi, celui-ci a la chance de compter sur les carburants verts de nouvelles générations. À l'image de la Suède, il est possible de produire de l'éthanol efficacement à partir de résidus forestiers ou de tourbe.

Finalement, on ne peut oublier que la clef du succès passe par la connaissance. Or, de ce côté, si l'on se fie aux investissements historiques en R-D et au soutien accordé aux entreprises innovantes et aux spécialistes qui travaillent dans les ministères, le Québec a pris du retard et s'est orienté vers une approche de court terme. L'exemple de la baisse des fonds alloués à l'IREQ et ceux des déboires d'Avestor, de la voiture électrique ou des filières à hydrogène suffisent à le démontrer.

## Ça ne tient qu'à un fil

L'âge du pétrole aura une fin. Du point de vue strictement technique, rien n'empêche d'avoir une planification régionale, voire continentale d'électrification des sociétés. Cependant, il faut admettre que toutes les régions du monde n'ont pas les mêmes contraintes, ni les mêmes avantages. Le Québec a la chance de pouvoir jouer sur trois tableaux : électrifier encore plus les secteurs de consommation, réduire son déficit commercial en exportant plus d'électricité et développer son immense potentiel d'énergie renouvelable. Est-ce que le Québec peut devenir une référence mondiale en tant que société indépendante du pétrole? Oui. Mais la proposition « d'une grande mobilisation, à l'image de celle qui a permis la nationalisation de l'électricité » n'est pas gagnée. Si le Québec se fonde sur son propre passé, la clef du succès est pourtant simple. Tout repose sur la volonté politique, une approche collaborationniste, de la rigueur et, évidemment, l'investissement dans la connaissance.

---

## Notes :

1. Le déficit commercial du secteur énergétique du Québec était autour de 3 milliards de dollars dans la décennie 1990. Il est passé progressivement à 5 milliards en 2003, puis à 9,5 milliards en 2005 et devrait atteindre un sommet de plus de 15 milliards en 2008.
2. Patrick DÉRY, « État et perspectives énergétiques mondiale et québécoise », Rapport n° 4 sur l'énergétique régionale réalisé pour le Conseil régional de l'environnement et du développement durable, Saguenay, avril 2008, [www.Rncreq.org](http://www.Rncreq.org).
3. Gouvernement suédois, Commission on Oil Dependence, « Making Sweden an Oil-free Society », juin 2006, [www.sweden.gov.se](http://www.sweden.gov.se).
4. Gaëtan LAFRANCE, *Vivre après le pétrole : mission impossible?*, Québec, Éditions Multimondes, 2007.
5. EWEA, « Europe's Energy Crisis, the No Fuel Solution », février 2006, [www.EWEA.org](http://www.EWEA.org).
6. Gaëtan LAFRANCE, « Électrons sans frontière », *Revue Choc*, juin 2008.
7. J. Charles SMITH, « Wind Integration Lessons », 2007 CANwea Conference, Québec, UWIG, octobre 2007.
8. Ontario Ministry of Energy and Chiefs Steering Committee, « North West Ontario Transmission Line Study », juillet 2006, [www.energy.gov.on.ca](http://www.energy.gov.on.ca).
9. Gouvernement du Québec, *L'énergie pour construire le Québec de demain - La stratégie énergétique du Québec 2006-2015*, 2006, [www.mrnf.gouv.qc.ca](http://www.mrnf.gouv.qc.ca).
10. Gaëtan LAFRANCE, « Toward a 20% Wind Supply in Québec by 2020 », 2007 CANWea Conference, Québec, octobre 2007.

# LA GOUVERNE

**CONCILIATION  
TRAVAIL,  
CARBURANT,  
POUVOIR D'ACHAT**  
(FICHE 7036)

*Veilleur-coordonnateur :*  
*Sébastien Daignault, ministère du Conseil exécutif*

Chez nos voisins du sud, l'idée de prolonger les heures de travail quotidiennes au profit d'une semaine de quatre jours, de façon à réduire le coût de l'énergie, fait son chemin. En effet, selon un article intitulé « U.S. Cities Try 4-Day Workweek to Save Energy », publié sur le site *Government Innovators Network*, de plus en plus d'employés du secteur public, tant du côté des villes que des États, bénéficient d'une politique d'aménagement du temps de travail, ce qui leur permet de se composer un horaire de travail en fonction de leurs besoins. À long terme, les effets se feraient sentir sur plusieurs plans :

- **Le budget des ménages.** Une journée de moins à se rendre au travail signifie une diminution, pour chaque ménage, de la part du budget consacrée à l'essence.
- **Le budget de l'Administration.** La semaine de quatre jours veut dire des économies pour le secteur public, puisqu'une bonne partie de son parc automobile, mis à part les voitures du service des incendies, de la police et du transport en commun, ne circule pas une journée par semaine.
- **L'environnement.** La bonne nouvelle pour l'environnement, c'est qu'il y a forcément diminution des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports.
- **La qualité de vie.** Le personnel qui adopte cette formule travaille en moyenne deux heures de plus par jour, mais il passe moins de temps dans sa voiture, étant donné qu'il peut circuler en dehors des heures de pointe. En prime, il obtient une journée de congé supplémentaire par semaine.

- **La criminalité.** Le fait que certains ménages disposent d'une journée hebdomadaire de plus à la maison a un effet sur le taux de criminalité. À ce propos, selon le maire de Birmingham, en Alabama, M. Larry P. Langford, les parents passent plus de temps avec leurs enfants et ceux-ci seraient moins enclins à commettre des délits. À long terme, c'est la société qui en bénéficie.
- **Dans le secteur privé.** Selon la Society of Human Resource Management, le quart des entreprises états-uniennes offrent des horaires flexibles, de façon à aider leurs employés à compenser le coût de l'essence.
- **En France.** En juin dernier, le gouvernement français a promis une aide financière directe aux salariés, afin qu'ils puissent mieux assumer la hausse du coût du trajet entre leur domicile et le travail. Cependant, le gouvernement et le Mouvement des entreprises de France se renvoient actuellement la balle en ce qui concerne la source de financement éventuelle de cette prime au transport.

## Analyse

Le concept d'aménagement du temps de travail, mis en avant il y a déjà plusieurs années dans les sociétés dites sociales-démocrates, devait d'abord favoriser la conciliation travail-famille, au profit de la société. Aujourd'hui, le résultat recherché aux États-Unis est plutôt la conciliation travail-productivité-pouvoir d'achat. Le bénéfice social devient ainsi un effet à valeur ajoutée.

Il est intéressant de constater que le concept d'aménagement du temps de travail sert à des fins différentes, selon les valeurs de chaque société.

---

#### Sources :

CELESTE, Erika. « U.S. Cities Try 4-Day Workweek to Save Energy », *Voice of America News*, 31 juillet 2008.  
<http://www.innovations.harvard.edu/news/110781.html>

DELBERGHE, Michel. « Le Medef met en garde M. Sarkozy contre toute hausse des prélèvements », *Le Monde*, 25 août 2008.  
[http://www.lemonde.fr/politique/article/2008/08/25/le-medef-met-en-garde-m-sarkozy-contre-toute-hausse-des-prelevements\\_1087594\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2008/08/25/le-medef-met-en-garde-m-sarkozy-contre-toute-hausse-des-prelevements_1087594_823448.html)

LACHÈVRE, Cyrille. « Croissance : Fillon mobilise ses ministres », *Le Figaro*, 18 août 2008.  
<http://www.lefigaro.fr/economie/2008/08/18/04001-20080818ARTFIG00171-croissance-fillon-mobilise-ses-ministres-.php>

## LA COHÉSION SOCIALE

### CONTRER LE DÉCROCHAGE : QUELQUES EXEMPLES (DOSSIER 7122)

*Veille ministérielle du ministère de l'Éducation,  
du Loisir et du Sport*

La question du décrochage scolaire préoccupe plusieurs États. Voici quelques stratégies qu'ils ont adoptées afin de contrer ce phénomène ou d'en réduire les effets pervers.

#### **En Alberta, aider au raccrochage**

Le gouvernement albertain propose aux jeunes qui ont abandonné l'école des programmes sur mesure en vue de les aider à obtenir à terme leur diplôme d'études secondaires. Ces programmes s'adressent aux jeunes qui ne veulent ou ne peuvent plus fréquenter l'école, soit parce qu'ils travaillent, soit en raison de leurs charges familiales. La responsabilité des programmes incombe à chaque conseil scolaire qui doit établir des politiques et des procédures écrites, lesquelles doivent contenir les critères d'admissibilité au programme, le rendement attendu, l'évaluation ainsi que les modalités de gestion du programme.

#### **En Ontario, faciliter la transition entre les ordres d'enseignement**

Le gouvernement de l'Ontario a instauré des mesures devant faciliter la transition entre le primaire et le secondaire, entre autres des profils individuels d'apprentissage et l'élaboration d'un emploi du temps personnalisé. Des équipes responsables de la réussite d'un élève peuvent être formées; celles-ci sont composées notamment du directeur de l'établissement, d'un enseignant et d'un conseiller en orientation.

## Aux États-Unis, des conseils aux parents

Le National Center on Secondary Education and Transition diffuse depuis son site Internet de l'information à l'intention des parents sur le rôle que ceux-ci peuvent jouer dans la prévention du décrochage scolaire de leurs enfants. Pour les jeunes du premier cycle du secondaire, il est conseillé aux parents de présenter à leurs enfants l'éducation comme une valeur importante et d'insister pour que tous leurs devoirs scolaires soient faits. Pour les élèves du cycle suivant, on rappelle aux parents qu'il est important de les encourager à participer aux activités parascolaires et d'établir avec eux des objectifs d'études post-secondaires.

## En Floride

Le Code de l'éducation de l'État de la Floride consacre un de ses chapitres aux programmes d'intervention contre le décrochage scolaire, qui diffèrent des programmes traditionnels tant par leur horaire, leur structure, leur philosophie que par leurs méthodes pédagogiques et l'évaluation. Tous les élèves du primaire et du secondaire y sont admissibles s'ils accusent des échecs aux examens ou un faible taux de réussite, s'ils ont redoublé, s'ils sont souvent absents ou s'ils ont eu des comportements qui ont entraîné des suspensions ou leur expulsion de l'école.

## En Belgique francophone

« Pour la solidarité » est une association qui travaille à la cohésion sociale en Europe. Elle a publié une analyse interdisciplinaire sur le décrochage scolaire qui vise à faciliter la compréhension du phénomène, mais aussi à faire ressortir des pistes d'action en vue de planifier une intervention dans ce domaine. Deux textes proposent des réponses au décrochage, soit une expérience de la Communauté française de Belgique et une autre de la région bruxelloise. Des témoignages d'intervenants font l'objet d'un autre chapitre.

### Sources :

ALBERTA LEARNING. *Outreach Programs Handbook*, [En ligne], 2003, Edmonton, 37 p.

<http://education.alberta.ca/media/434525/outreachproghandbook.pdf>  
(Consulté le 17 octobre 2008)

GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA. *New Education Programs Help at-Risk Students Stay in School*, [En ligne], 2008.

<http://alberta.ca/home/NewsFrame.cfm?ReleaseID=/acn/200806/23876BC43FBDB-0DBB-E23A-69ECBF240EDC294A.html>  
(Consulté le 17 octobre 2008)

GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO. *Réussite des élèves. Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans*, [En ligne], ministère de l'Éducation.

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/studentsuccess/strategy.html>  
(Consulté le 17 octobre 2008)

NATIONAL CENTER ON SECONDARY EDUCATION AND TRANSITION. *The Role of Parents in Dropout Prevention: Strategies that Promote Graduation and School Achievement*, [En ligne], 2006, Minneapolis.

<http://www.ncset.org/publications/viewdesc.asp?id=3135>  
(Consulté le 17 octobre 2008)

POUR LA SOLIDARITÉ. *Décrochage scolaire, comprendre pour agir*, [En ligne], 2007, Bruxelles, 106 p.

<http://www.pourlasolidarite.be/fr/PDF/Cahiers/CahierDecrochage.pdf>  
(Consulté le 17 octobre 2008)

THE FLORIDA SENATE. *The 2008 Florida Statutes*, [En ligne], 2008.

[http://www.flsenate.gov/STATUTES/index.cfm?App\\_mode=Display\\_Statute&Search\\_String=&URL=Ch1003/SEC53.HTM&Title=>2007->Ch1003->Section%2053#1003.53](http://www.flsenate.gov/STATUTES/index.cfm?App_mode=Display_Statute&Search_String=&URL=Ch1003/SEC53.HTM&Title=>2007->Ch1003->Section%2053#1003.53)  
(Consulté le 17 octobre 2008)

# LA COHÉSION SOCIALE

## LA RÉUSSITE ÉCONOMIQUE DES JEUNES CANADIENS DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION (FICHE 6587)

*Veilleur associé :*

*Gérard Pinsonneault, ministère de l'Immigration  
et des Communautés culturelles*

Pour les jeunes hommes des minorités visibles, être nés et avoir fait ses études au Canada ne seraient pas suffisants pour réussir aussi bien que les autres jeunes Canadiens et Canadiennes.

### Analyse

Une récente étude de Statistique Canada s'est penchée sur le marché du travail, entre 1996 et 2004, occupé par trois groupes de jeunes Canadiens âgés de 17 à 29 ans, en fonction de leur sexe et de leur ascendance : ceux qui sont nés à l'étranger, ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger (la deuxième génération) et ceux dont les deux parents sont nés au Canada (la troisième génération et les suivantes). Cette étude ne présente pas de résultats différenciés pour le Québec, mais la situation n'y est certainement pas très différente, d'autant que les écarts de ce type, au Québec, sont généralement plus marqués que dans l'ensemble du Canada.

Ainsi, la conclusion la plus marquante de cette étude est sans doute celle qui a trait aux jeunes hommes de la deuxième génération qui font partie d'une minorité visible. Les jeunes femmes de la deuxième génération, qu'elles soient de minorité visible ou non, affichent, sur le plan de la rémunération, des résultats supérieurs<sup>1</sup> à ceux des jeunes femmes de la troisième génération et des suivantes. On observe, par ailleurs, pour les jeunes hommes de la deuxième génération appartenant à une minorité visible, un écart défavorable très important (38 %)<sup>2</sup> comparativement à ceux de la troisième génération et des suivantes. Précisons que l'échantillon observé comptait environ

30 % de jeunes hommes des minorités visibles de la deuxième génération.

Ces conclusions sont comparables aux résultats d'autres travaux tirés de recensements, telle l'étude de Aydemir, Chen et Corak (2005). Il s'agit sans doute là d'une donnée cruciale pour l'élaboration des politiques relatives à l'insertion professionnelle des jeunes des minorités visibles. Une attention toute particulière devrait ainsi être portée à la situation des jeunes hommes des minorités visibles pour l'élaboration des politiques de lutte contre le racisme et la discrimination. Il est très plausible que la discrimination ne se conjugue pas de la même manière pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes. Un examen plus poussé de leur situation et des causes qui sont à l'origine de cette disparité s'impose.

---

### Notes :

1. Même si, en fonction de l'âge, de la situation familiale, de la présence d'enfants, de la scolarité et du lieu de résidence, cet écart favorable diminue, il ne disparaît pas et reste significatif.
2. Selon les mêmes variables que pour les femmes.

---

### Sources :

AYDEMIR, Abdurrahman, Wen-Hao CHEN et Miles CORAK. *Mobilité intergénérationnelle des gains chez les enfants des immigrants au Canada*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Document de recherche n° 267, octobre 2005, 46 p., 11F0019MIF au catalogue.  
<http://www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF2005267.pdf>

PALAMETA, Boris. « L'intégration économique des enfants d'immigrants », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, octobre 2007, vol. 8, n° 10, p. 5-17, 75-001-XWF au catalogue.  
<http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/75-001-XIF2007110.htm>

## LA COHÉSION SOCIALE

« YOUTHNOISE » :  
LES JEUNES MAGASINENT UNE CAUSE  
(CLIP 7039)

**Veilleur-coordonnateur :**  
*Olivier Lamalice, Conseil permanent de la jeunesse*

Oubliez MySpace et Facebook, les jeunes engagés se retrouvent sur YouthNoise. À l'instar des autres sites sociaux, YouthNoise permet à des jeunes de moins de 27 ans de partager leurs champs d'intérêt, de discuter politique, de faire connaître une cause et de s'engager dans leur milieu ou à l'échelle internationale. Bref, il s'agit d'un site où s'exprime la conscience sociale. Sa mission est de promouvoir l'idéalisme des jeunes et de leur permettre de partager leur passion.

Le site, géré de San Francisco, existe depuis 2001. Les adhérents peuvent fureter à la recherche de causes, regroupées en plusieurs catégories. La politique vous intéresse ou l'éradication de la violence vous préoccupe? Il vous suffit de cliquer sur l'onglet correspondant pour trouver de l'information sur ces domaines.

Les personnes intéressées à se joindre au site n'ont qu'à s'y inscrire gratuitement, ce qui prend quelques secondes à peine. Une fois l'inscription faite, le nouvel usager est invité à créer son propre profil en ligne, à décrire les causes qu'il soutient et même ses autres goûts plus triviaux, comme ses sports préférés. Il pourra ainsi partir à la recherche d'autres usagers qui partagent les mêmes causes que lui, discuter avec eux, etc. Il pourra aussi débattre d'enjeux de société sur des forums, comme le vote des jeunes ou le fait d'être emprisonné pendant une manifestation.

Un rapide furetage semble démontrer que le site est plutôt centré sur les États-Unis. Toutefois, comme chaque usager peut promouvoir sa cause, le site ne pourra que s'internationaliser à mesure que les inscriptions se multiplieront de l'extérieur des

États-Unis. Pour l'instant, le site affirme qu'il reçoit 100 000 visiteurs chaque mois. En revanche, selon le journal *Mother Jones*, seule une cinquantaine d'internautes en feraient un usage très sérieux en participant quotidiennement aux discussions. Nous sommes encore loin des 60 millions de visites mensuelles de MySpace et de son activité crue et non contrôlée.

À la différence des autres sites sociaux, YouthNoise est contrôlé par des « censeurs » qui permettent d'éviter les débordements. Le résultat donne lieu à des discussions de niveau plus élevé et permet d'éviter les insultes personnelles et les cybervendettas entre usagers. Il faut dire que les sujets abordés : avortement, religion et autres, pourraient susciter des discussions explosives. L'expression des opinions étant ce qu'elle est sur Internet, l'idée d'utiliser un arbitrage extérieur permet un meilleur contrôle mais qui, selon certaines critiques, restreindrait l'expression des opinions et servirait plutôt à rassurer les parents et à conforter une vision idyllique de l'engagement citoyen des jeunes.

Le site présente l'avantage d'être autrement plus réfléchi que ses populaires contreparties généralistes MySpace et Facebook. En effet, alors que MySpace offre un amalgame chaotique de pages à l'esthétique parfois douteuse et que Facebook se veut davantage un site de socialisation, YouthNoise met vraiment l'accent sur des discussions et des causes « légitimes ». En effet, les usagers parlent de la guerre en Irak, des élections américaines, de l'automutilation, du bénévolat, et non des *Dolphins* de Miami ou des frasques de Paris Hilton.

Le site n'est offert qu'en anglais, du moins pour le moment. Les moins de 27 ans peuvent s'inscrire à YouthNoise en se rendant à l'adresse <http://www.youthnoise.com/>.

---

### Source :

HURLEY, Kendra. « Shiny, Happy Activism », *Mother Jones*, 24 septembre 2007.  
<http://www.motherjones.com/news/update/2007/09/youth-online-activism.html>

# LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

## L'ENJEU DE L'OCCUPATION DES TERRITOIRES NORDIQUES DU QUÉBEC

(CLIP 6619)

*Veilleure associée :*

*Élizabeth Harvey, ministère des Affaires municipales  
et des Régions*

### Présentation du forum

Plus d'une centaine de personnes ont participé au forum intitulé *L'enjeu de l'occupation des territoires nordiques du Québec*, qui s'est tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi, le 18 mars 2008. Des représentants de différents organismes, municipalités et ministères de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec, ainsi que de la communauté montagnaise de Mashteuiatsh y ont participé en assistant à des conférences et à des cercles de créativité.

Le forum a débuté par une conférence de M. Michel Létourneau, doctorant en géopolitique et ancien député du comté d'Ungava. Tout en partageant son expérience nordique, il a tracé un portrait historique de la région du Nord-du-Québec, de son développement, de sa spécificité régionale ainsi que des ententes et des politiques qui l'ont façonnée. Selon lui, le Nord-du-Québec est un vaste laboratoire de développement. Ensuite, M. Gérard Duhaime, professeur de sociologie de l'Université Laval, a abordé les expériences négatives et positives des grands projets miniers du Nord québécois. À son avis, leur succès passe par l'engagement et par l'interrelation de la société civile, des entreprises et du gouvernement. Après la pause, quatre cercles de créativité ont eu lieu. Les participants ont pu échanger sur différents thèmes, tels les ressources naturelles (deux ateliers), l'énergie et l'aménagement du territoire.


L'après-midi s'est amorcé par une allocution de M. Bernard Généreux, maire de Saint-Prime, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy et président de la Fédération québécoise des municipalités. Selon lui, l'occupation des territoires est synonyme de création de la richesse et d'emplois profitables à tous. La régionalisation et la décentralisation des pouvoirs pourront permettre aux régions de relever le défi de l'occupation. Il faut aller dans cette direction et il est souhaitable d'obtenir l'appui de l'État pour continuer à soutenir ces municipalités en leur donnant un environnement, des ressources et des conditions pour qu'elles poursuivent leur développement, mais la lutte contre la dévitalisation économique des municipalités se poursuit. Encore aujourd'hui, il existe plus de 200 municipalités dévitalisées. Ce constat porte à réfléchir. Le maire a proposé un modèle d'occupation du territoire qu'il est possible de consulter sur le site [www.uqac.ca/vision2025](http://www.uqac.ca/vision2025).

### Quatre scénarios

Cette journée s'est terminée par la présentation de M. Marc-Urbain Proulx, professeur d'économie à l'Université du Québec à Chicoutimi. Le chercheur a présenté quatre scénarios pour l'occupation des territoires nordiques. Le premier : « *Business as usual* », fait référence à une occupation « cyclique », plutôt dépendante des ressources naturelles. Il a cité en exemple les mines et les forêts : l'exploration et l'exploitation minières y sont cycliques et la rationalisation et l'optimisation des ressources forestières y évoluent de façon erratique.

Le second scénario : « Halte au développement », est celui d'une difficile occupation du territoire, puisque des problèmes majeurs, tels que le réchauffement climatique, la fragmentation accrue du pouvoir politique territorial et le resserrement de la protection de la faune, de la flore et de la forêt, empêcheraient le développement.

Le troisième scénario, l'« Ungavexplosion », soit une forte hausse de la valeur de l'énergie, l'ouverture du passage maritime du



Nord-Ouest, la découverte et l'exploitation des gisements de gaz naturel, le positionnement mondial de la zone touristique du Parc national des Pingualuit, pourrait engendrer une hyper-expansion de l'occupation.

Enfin, le dernier scénario est celui d'un nouveau modèle d'occupation des territoires nordiques où se côtoieraient trois dimensions, soit la gouvernance, l'aménagement du territoire et le développement. Ce modèle ferait appel à l'alliance des communautés et se réfère, en partie, au développement durable. La gouvernance s'y définirait par la solidarité des territoires et une vision commune de ce qu'est la nordicité. L'exemple du Gouvernement régional du Nunavik, qui sera créé à partir d'organismes déjà existants (p. ex., la Commission scolaire Kativik), est à étudier en ce sens.

L'aménagement reposerait, quant à lui, sur des principes opérationnels et de durabilité. Ainsi, la prise de position dans des dossiers tels le passage du Nord-Ouest ou l'expansion des corridors de pénétration nordique s'inscrirait dans un modèle d'aménagement efficace, durable et proactif.

Enfin, la portée du développement territorial s'appuierait, toujours dans le cas de ce quatrième scénario, sur l'application du concept de l'apprentissage. L'objectif consisterait à favoriser une meilleure connaissance du Nord en développant le créneau de la recherche et du développement par la création d'une chaire sur l'occupation du territoire ou même, comme le propose M. Proulx, « [d'] une Société intermunicipale d'investissement et de développement de l'énergie renouvelable dotée d'un Fonds alimenté par les redevances et les profits ».

M. Proulx a terminé son exposé en présentant un projet d'aménagement des routes dans le Nord-du-Québec qui, selon lui, permettrait une meilleure occupation du territoire.

Les présentations du Forum sont accessibles sur le site [www.uqac.ca/vision2025](http://www.uqac.ca/vision2025).

# L'ÉTAT ET LA MONDIALISATION

## LES BIOCARBURANTS ET LE BOOM DES DENRÉES ALIMENTAIRES : DIFFÉRENTS POINTS DE VUE

(CLIP 6724)

*Veilleur associé :*

*Claude Chartrand, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries  
et de l'Alimentation*

Au Forum économique international des Amériques – Conférence de Montréal, qui a eu lieu du 9 au 12 juin 2008, une journée était consacrée à l'agriculture et à l'agroalimentaire. Deux conférences ont retenu notre attention : « Les biocarburants et les marchés agroalimentaires mondiaux » ainsi que « L'impact du boom des denrées alimentaires sur l'industrie agroalimentaire : nouvelles stratégies et nouvelles politiques ». Huit conférenciers venus d'Amérique du Sud, d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Afrique et de Nouvelle-Zélande y ont présenté chacun leurs points de vue sur le sujet.

Voici un aperçu des propos entendus. Les biocarburants ont éveillé un grand enthousiasme de la part du secteur agricole et agroalimentaire. Le prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux a connu une hausse importante, attribuable en partie au développement des biocarburants, mais aussi en raison de la hausse importante de la demande des pays émergents et pour d'autres facteurs également. Le prix des produits agricoles devrait rester élevé au cours des prochaines années. Il n'y a pas de consensus sur la hausse du prix des aliments attribuable aux biocarburants.

Les différents acteurs du secteur agricole et agroalimentaire s'interrogent sur la durabilité de cette industrie des biocarburants. Comment le développement rapide de la bioéconomie affectera-t-il la sécurité alimentaire? Selon plusieurs conférenciers, la première fonction de l'agriculture est de nourrir la population et, d'ici 2030, la production alimentaire devrait augmenter de plus

de 50 % pour répondre aux besoins des populations. De plus, plusieurs s'interrogent sur le potentiel de diminution des gaz à effet de serre lié à l'utilisation de l'éthanol. L'éthanol produit à partir du maïs-grain serait beaucoup moins efficace que celui produit à partir de la canne à sucre, notamment. Finalement, dans le contexte de la crise alimentaire mondiale, l'avenir des biocarburants résiderait davantage dans la production de matière cellulosique dont la rentabilité économique devrait être atteinte d'ici cinq à dix ans.

---

### Source :

« Maîtriser le changement : la grande transition », Conférence de Montréal, Forum économique international des Amériques, 14<sup>e</sup> édition, 9-12 juin 2008.  
<http://www.conferecedemontreal.com/accueil.html>

## **PARTAGEZ L'INTELLIGENCE : JOIGNEZ LE RÉSEAU !**

Depuis 1999, le Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques (RVIPP) est à l'affût des grandes tendances et faits susceptibles d'influer sur les politiques publiques du Québec. Il voit ainsi à dégager des orientations stratégiques qui permettent d'enrichir la réflexion des décideurs québécois en leur apportant un éclairage complémentaire sur les enjeux et l'évolution à long terme d'une situation donnée.

À ce jour, il compte plus de 450 membres et 34 coordonnateurs qui assurent le partage de l'information autour de thèmes de nature prospective :

- la gouverne et la gestion des risques
- l'État et la mondialisation
- la cohésion sociale
- la dynamique des territoires
- la dynamique continentale

Le Réseau offre différentes activités et sessions de formation à ses membres et publie, à leur intention et au bénéfice des autorités gouvernementales, deux bulletins d'intérêt stratégique, **L'Info-Réseau** et **Prospective**.

Le Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques du ministère du Conseil exécutif coordonne la veille gouvernementale selon un processus d'innovation administrative et organisationnelle. Faire partie de cette communauté virtuelle dynamique et proactive, c'est s'ouvrir sur un monde du savoir à la fine pointe de la pensée stratégique.

Pour en savoir plus sur le RVIPP, rendez-vous au [www.mce.gq/RVIPP](http://www.mce.gq/RVIPP).

**Prospective** est produit sous la coordination du Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques  
Ministère du Conseil exécutif  
835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 1.01, Québec (Québec) G1A 1B4  
Téléphone : 418 528-0659 • Télécopieur : 418 643-2570

### **Comité de rédaction**

Guy Laflamme, éditeur, ministère du Conseil exécutif  
Pierre Blais, ministère des Affaires municipales et des Régions  
Martin Landry, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation  
Jean-Marc Lefebvre, ministère du Conseil exécutif  
Francis Rémillard, Office de la protection du consommateur

### **Production et coordination**

Hélène Mercier, direction des communications  
Secrétariat à la communication gouvernementale  
Ministère du Conseil exécutif

### **Révision linguistique**

Michelle Collard, ministère du Conseil exécutif

Dépôt légal — 2008  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 1488-304X  
© Gouvernement du Québec, 2008



Imprimé sur du papier Rolland Enviro100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo. Procédé sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

